

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mercredi 10 juin 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE : HArbour 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration : HArbour 1243

Rédaction : HArbour 3679

Gérant : HArbour 4897

Poussons à la roue!

Le jardin botanique et les Cercles de jeunes naturalistes — Exécutif municipal et commission scolaire

Une bonne nouvelle n'arrive jamais seule. A l'heure où le comité exécutif de la ville de Montréal siègeait en séance extraordinaire dans le bureau du maire, pour entendre le Frère Marie-Victorin, directeur de l'Ecole de botanique de l'Université de Montréal, exposer son projet pour l'aménagement d'un jardin botanique et d'un arboretum dans le parc de Maisonneuve, la Commission scolaire votait une somme de cent dollars à la Société d'histoire naturelle comme encouragement aux cercles de jeunes naturalistes.

L'exécutif municipal a consenti à inscrire dans le prochain référendum une somme de cinquante mille dollars à être affectée à l'organisation du jardin des plantes. Le principe de la création de celui-ci est donc reconnu. C'est, dans la bonne voie, un grand pas.

Mais cela ne doit pas nous satisfaire. Le sort du référendum est, en effet, aléatoire. Cette année les propriétaires inciteront, c'est à craindre, à l'économie.

Or, les travaux du jardin de botanique ne peuvent attendre. Dans l'entrevue qu'ils ont donnée à la Gazette, les membres de l'exécutif admettent, ce qui ne surprendra personne, que cette somme de cinquante mille dollars ne sera qu'un faible versement sur une somme de plusieurs fois cette importance et qu'on n'exécutera, cette année, à supposer que le référendum soit favorable, qu'une très petite partie des travaux d'aménagement du parc qui est actuellement en friches, on le sait.

Il faut donc trouver des fonds, coûte que coûte, afin que les travaux puissent commencer dès cet été et c'est dans les crédits consacrés à l'aménagement des parcs qu'il faut les prendre, ou encore dans les travaux exécutés spécialement pour alléger la crise du chômage.

La Gazette donne les grandes lignes du projet du Frère Marie-Victorin. Pour le moment, il n'est pas question de déplacer le champ de golf qui existe depuis quelques années. On se contente de ce quadrilatère qui s'étend entre la rue Sherbrooke, le boulevard Pie IX, le prolongement du boulevard Saint-Joseph et le golf municipal. Cela fait tout de même, si nous ne faisons erreur, environ un quart de mille carré. La ville érigera une clôture en fer forgé pour protéger les spécimens; car le public ne sera admis que sous surveillance à l'intérieur de cet enclos pour des raisons évidentes, mais, à l'entour, régnera une allée très large, bordée de gazon et d'arbres.

Si nous sommes bien informés, afin de soustraire l'organisation du parc aux hasards des changements de personnel dans l'exécutif de Montréal et de la soumettre à un corps permanent, on reprendra le projet, qui a déjà été énoncé ici, de la constitution d'un comité de citoyens, soigneusement recruté. Ce comité de citoyens pourrait comprendre: un représentant de l'exécutif municipal, le directeur des services municipaux, ex-officio, le chef de l'Institut de botanique de l'Université de Montréal, plus un délégué de l'Université, désigné par lui; un représentant de la Société d'histoire naturelle; le chef du département de botanique de l'Université McGill et deux citoyens éminents, l'un de nationalité française et l'autre de nationalité anglaise.

De cette façon, le comité serait assuré de la durée, condition indispensable au succès, et le public saurait que l'aménagement et l'administration du parc étant confiées à des compétences, l'intérêt général y trouvera son compte.

D'ici quelques jours, on érigera une affiche à l'angle des rues Sherbrooke et Pie IX, future entrée du jardin de botanique, révélant au public la destination de l'emplacement.

Pour que cette affiche ne soit pas une épitaphe, que le public ne s'habitue pas à y lire: ci-gît le Jardin de botanique, il faut que toutes les associations, que tous les citoyens qui ont quelque souci de la culture des enfants, de l'embellissement de la ville, de l'accroissement de ses attraits du point de vue touristique — tous les citoyens, en somme, animés de quelque esprit civique — s'emploient à stimuler dans la bonne voie les autorités municipales.

Il serait injuste de ne pas féliciter ici le maire pour avoir inscrit à son programme l'aménagement du jardin botanique et avoir bien voulu, *res miranda populo*, s'en souvenir après le triomphe; les membres du comité exécutif qui lui accordent leur collaboration, le directeur des services municipaux, M. Honoré Parent. Celui-ci apporte à cette très haute situation une culture et une ardeur au travail universellement admirées. Il n'est pas d'homme plus persuadé de l'opportunité de ce jardin botanique qui sera un actif si évident pour notre ville.

Rendons, enfin, hommage à celui qui a été l'initiateur du mouvement, au religieux, savant et dévoué autant que modeste, qui est bien près, si le public lui prête son appui, de voir réaliser une oeuvre qui lui tient tant à coeur et dont, comme éducateur dans l'enseignement primaire et secondaire et comme juge averti des choses de la littérature, il a pu constater l'impérieuse nécessité. Le Frère Marie-Victorin peut compter sur l'entière coopération de l'importante école qu'il dirige à l'Université, car nul ne possède à un degré plus éminent le don de conquérir le respect, l'estime et la bonne volonté de ses collaborateurs.

* * *

Nous avons également le très agréable devoir de féliciter la Commission des écoles catholiques de Montréal qui, à l'instigation de son président, M. Victor Doré, a voté, hier, comme nous le notons au début, une somme de cent dollars pour la Société d'histoire naturelle, celle-ci devant l'employer à promouvoir l'oeuvre des Cercles de jeunes naturalistes. C'est la seconde fois que la Commission scolaire fait un pareil geste. L'an dernier elle avait affecté un montant égal au Concours de botanique dont nos lecteurs n'ont pas perdu le souvenir. L'expérience a démontré que rarement une somme d'argent minime avait été productive de résultats plus féconds, puisque de ce concours est née l'organisation de ces cercles qui couvre désormais toute la province, dont le nombre se rapproche rapidement de cent, bien que la fondation ne remonte qu'au début d'avril.

Louis DUPIRE

Chronique

M. Coolidge

Cet ancien président des Etats-Unis se fait des rentes infatigables en écrivant, à \$5 du mot, de brefs articles pour un syndicat de presse américain qui les revend à toute une série de quotidiens, d'un bout à l'autre de la république. Voilà douze mois que, tous les jours, il donne son manuscrit à l'agence qui le rémunère si chichement. Jamais, jusqu'ici, il n'a été en retard, jamais non plus, paraît-il, il n'a dépassé la limite de longueur.

Celui-ci fait annoncer que, dès le premier juillet, il va suspendre pour un temps indéfini la publication de ses articles quotidiens. Il partira pour la campagne. Il y restera jusqu'à la fin de septembre, dit-on. On comprend qu'à écrire tous les jours une centaine de lignes à \$5 le mot — dix mots à la ligne multipliés par 100, cela fait

1.000 mots, ce qui veut dire \$5.000 par jour, le dimanche excepté. — M. Coolidge, au bout d'un an, soit las et peu disposé à écrire tout l'été. Dur métier! Bien des journalistes veulent s'en aller en vacances, qui n'ont pas eu l'extrême réticence de pondre tous les jours cent lignes à \$5 chacune, et qui, modestes et peu acquisitifs de leur métier, seraient volontiers satisfaits de toucher cinquante sous le mot. C'est la preuve qu'ils n'entendent rien aux affaires d'argent et sont pour la plupart des toqués.

L'ancien président américain devenu collaborateur de journaux écrit-il y a quelques semaines: «Les fortes têtes du pays ont plus que jamais, à cette saison-ci, besoin de détente et de repos. Il est de leur devoir envers eux-mêmes, envers leurs familles et envers leurs associés de prendre plus de repos qu'à l'ordinaire. Le pays ne s'en trouvera que mieux au mois d'octobre prochain, s'il y a pendant juillet et août un grand nombre de visiteurs sur les plages ou dans les montagnes. Dès maintenant il nous faut cette détente du corps et de l'âme qu'on ne trouve qu'en s'éloignant du travail et du décor fatigant, en allant chercher de la distraction dans de nouvelles activités et dans un nouvel entourage. Cette année plus que jamais il faut rafraîchir le cerveau et la main dans les eaux du repos».

Bravo! Nous en citerions plus long; mais comme il est formellement interdit de citer M. Coolidge sans s'exposer à verser au syndicat de presse qui place ses articles une indemnité de \$5 le mot, si la citation dépasse le total de deux cents mots, force nous est de couper court à cette prose pacifique autant qu'encourageante pour ceux qui se sentent disposés à ne rien faire de l'été, et de laisser en suspens la démonstration si fournie de clichés que M. Coolidge a donnée à ses courtiers en articles.

Croyons-le à mi-mot, — cela ne coûtera que \$2.50 le demi-mot et l'on doit économiser en ces temps de pénurie, — et pensons à préparer nos malles... Mais comme nous ne sommes pas tous des Coolidge à \$1.000 le paragraphe, consultations notre budget avant de partir. Il nous conviendrait vraisemblablement de rester au poste et de continuer à gagner notre vie à un millième de sou la ligne.

PLUME ITIFFE

Bloc-notes

Une exposition à visiter

Nous publions ailleurs une note assez détaillée sur l'exposition de l'Ecole technique, qui s'ouvre officiellement ce soir et se poursuivra pendant plusieurs jours. C'est une exposition dont nous recommandons la visite à tous ceux qui disposent de quelques loisirs. Elle offre d'abord un intérêt général, en révélant au grand public la qualité du travail qui se fait à l'Ecole; elle offre ensuite un intérêt tout particulier parce qu'elle permet de prendre une plus nette connaissance des travaux de l'Ecole d'ébénisterie, qui en est à ses débuts.

Il y a là des spécimens d'utilisation des bois canadiens qui suscitent d'utiles réflexions.

Cela vaudra bien quelque jour un article spécial.

Féconde propagande

Nous l'avons noté dès le premier jour: les Acadiens de la Louisiane, en essayant de renouer avec leurs cousins du Nord de vieux liens de famille, ont rendu à leur Etat, et parlant aux Etats-Unis tout entiers, un immense service.

L'accueil extraordinaire, la réception royale faite en avril aux Acadiens du Nord et aux Canadiens français, vaut à la Louisiane une réclamation dont personne ne peut, semble-t-il, surestimer l'importance.

Les conférences et les articles sur la Louisiane se multiplient un peu partout. Et cela va de la Nouvelle-Ecosse à l'Abitibi. Certains de ces articles, tel celui que nous donnait à son retour M. l'abbé Groulx, sont en train de faire leur tour d'Amérique, et même davantage. Nous avons sous les yeux plus d'une demi-douzaine de journaux franco-américains qui ont reproduit cet article, tandis qu'on nous écrit qu'il sera reproduit en Europe.

Les Louisianais d'origine non-française, qui, dans le seul intérêt de leur Etat, ont aidé à la réception d'avril, peuvent être assurés, ils le touchent du doigt déjà, qu'ils ont fait là un fameux placement.

Mais ce placement n'a été fructueux que parce que les Acadiens de la Louisiane ont gardé le sentiment de leur personnalité propre. C'est ce qui les a amenés à Grand-Pré, c'est ce qui a provoqué la visite des Acadiens du Nord et des Canadiens, et le large mouvement de publicité qui s'en est suivi.

Du simple point de vue touristique et réclame, pourrait-on dire, les Américains ont grand intérêt à favoriser tout ce qui peut accentuer le caractère français, différent, de ce pays louisianais.

A lire

Nous publions demain, en page intérieure, un nouvel appel des missionnaires-colonisateurs. C'est un texte à lire.

Les missionnaires-colonisateurs, lorsqu'ils parlent de retour à la terre, ont tous les droits à l'attention du public.

D'abord, parce qu'il s'agit d'une question d'une extrême importance et qu'ils connaissent bien: ensuite,

A Ottawa

Le gouvernement a-t-il l'intention de racheter le Labrador?

M. Boulanger (Bellechasse) pose la question à M. Bennett d'une manière qui paraît froisser celui-ci — Les énumérateurs unilingues et le cens décennal — Chemins de fer et colonisation — La réception de lord Bessborough à Halifax

M. CAHAN ET LA LOI DES DROITS D'AUTEUR

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 9. — La Chambre des Communes s'est réunie, tard cet après-midi, au débat sur le budget. Elle l'avait laissé en plan vendredi soir dernier.

Avant de se remettre à cette besogne essentielle, si la session ne doit pas s'éterniser tout au long de l'été, les députés se sont payés, une fois de plus, la fantaisie d'une séance à programme varié. Moins de variété, peut-être, assurément, mais de piquant qu'il y a, mais il y a tout de même eu suffisamment de l'une et l'autre chose pour que la séance ne fût pas terne: un bon nombre d'interpellations — les unes et les autres étant de nature à démontrer que nos députés fédéraux savent lire et surtout qu'ils lisent les journaux; deux petites heures de débat sur les modifications proposées par le secrétaire d'Etat, M. Cahan, à la loi du droit d'auteur; une heure de discours à propos de deux bills publics qui ont trait, l'un à la falsification du beurre (parrain, M. Gobeil, député conservateur de Compton), l'autre à des modifications à la loi des faillites (parrain, M. Brasset, député libéral de Gaspé).

Le bill de M. Gobeil a été référé au comité parlementaire de l'agriculture; celui de M. Brasset reste en plan parce que ceux des députés du Parti libéral n'avaient pas fini de dire tout le bien qu'ils en pensent quand l'heure réservée, ce soir, aux mesures des députés s'est trouvée épuisée. Le comité plénier a terminé l'étude des divers articles du bill de M. Cahan et la Chambre l'a ensuite voté en troisième lecture. Quant au débat sur le budget, il se poursuivra demain et, vraisemblablement, pendant un certain nombre de jours par la suite.

Les interpellations du début de la séance

Nos députés fédéraux, on en a maintenant la preuve, lisent les journaux. Cela n'est pas sans avoir d'influence sur les débats parlementaires. Le gouvernement a dû répondre, aujourd'hui, à quatre ou cinq interpellations parce que des députés avaient lu des articles ou des entrefilets dans les quotidiens de la capitale. Qui donc voudrait, après cela, douter de l'influence de la presse?

Le retour à la terre

Le député progressiste de Battle River, M. Spencer, avait lu dans un journal que le Canadian National et le Pacific Canadian ont entrepris de coopérer avec le ministère fédéral de l'immigration pour déterminer un retour à la terre. Il demanda au gouvernement si c'est bien vrai.

La réponse du ministre, M. Gordon, est fort intéressante car elle nous apprend que non seulement le gouvernement se rend compte de la nécessité d'une telle propagande agricole mais qu'il a commencé de l'organiser, que cette propagande a déjà donné des résultats.

Depuis l'automne dernier, dit M. Gordon, les services de colonisation du Canadian National et du Pacific Canadian, à la demande du gouvernement, ne cherchent plus à nous attirer des immigrants mais s'appliquent plutôt à établir sur des terres les chômeurs des villes canadiennes.

Le gouvernement et nos deux grandes compagnies de chemin de fer méritent des félicitations pour avoir adopté une telle politique, même sans que le public l'ait su avant aujourd'hui. Il convient de les encourager à continuer dans cette voie.

Bien qu'il soit souvent question de la misère que la classe agricole, dit M. Gordon, 7,600 chômeurs célibataires n'en ont pas moins été placés dans des centres ruraux. Très peu de ces gens, paraît-il, sont retournés dans les villes.

Mieux que cela, 1,500 familles ont été établies sur des terres et aucune de ces familles n'a abandonné la tâche qu'elle avait acceptée.

Pour accentuer ce mouvement de retour à la terre, M. Gordon dit qu'une conférence de tous les intéressés se tient actuellement à Winnipeg. Il espère qu'une conférence du même genre pourra s'organiser.

parce qu'ils ne sont pas de simples théoriciens, qu'ils sont en état, quand ils donnent des conseils, de passer de la théorie à la pratique; parce que, enfin, ils ont eux-mêmes donné un magnifique exemple de générosité et de confiance en leurs opinions en prélevant \$5,000 sur leurs maigres ressources pour lancer leur mouvement.

Peu d'argent sera aussi bien placé que celui qui facilitera l'établissement des colons.

O. H.

ser dans l'Est. Il s'agit, dit-il, de choisir les régions rurales où les chômeurs des villes puissent être placés sur des terres sans occasionner une trop forte dépense.

Les courtiers emprisonnés

M. J. S. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg-Nord, s'est scandalisé d'avoir lu dans un journal que les courtiers qui ont été récemment condamnés par des tribunaux criminels pour malhonnetetés jouissent généralement d'un traitement de faveur dans les pénitenciers où ils purgent leurs sentences. Il a demandé au ministre de la justice ce qui en est exactement.

M. Hugh Guthrie a répondu qu'il n'a jamais entendu parler de cela. Il va s'informer et demain il pourra dire à M. Woodsworth ce qui en est.

A propos du Labrador

Le gouvernement a-t-il l'intention de négocier avec Terre-Neuve l'achat du Labrador? M. Oscar Boulanger, député libéral de Bellechasse, a posé la question. Il a lu dans le Journal, organe conservateur publié à Québec, que M. Bennett est en train de faire rentrer le Canada en possession du territoire qu'il a perdu "par la faute du gouvernement Taschereau". Est-il vrai que le gouvernement fédéral veut négocier, à la veille des élections provinciales de Québec, l'achat du Labrador? L'article du Journal était-il autorisé par le gouvernement d'Ottawa?

M. Bennett reproche à M. Boulanger de donner une signification électorale à son interpellation. L'affaire du Labrador intéresse le gouvernement actuel comme elle a intéressé le gouvernement précédent. Le gouvernement actuel veut s'y intéresser plus que le gouvernement précédent.

Les frais d'un voyage

En réponse à une interpellation de M. Woodsworth, le gouvernement fournit des précisions à propos de la dépense occasionnée par la réception officielle du nouveau gouverneur général, lord Bessborough, lors de son arrivée à Halifax.

La dépense totale est de \$10,342.29, ainsi répartie: convoi spécial, \$6,855; transport des journalistes, \$806; frais d'hôtellerie à Halifax, \$2,318; taxis (Halifax), \$361.

Les énumérateurs du recensement

M. Pierre Casgrain, député libéral de Charlevoix-Saguenay, a attiré l'attention du gouvernement sur une lettre de M. Victor Morin, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui a été publiée dans le Canada du 6 juin.

M. Morin écrit que, pour les fins du recensement, l'énumérateur qui est passé chez lui est un jeune Anglais qui ne sait pas un mot de français. C'est une jeune fille qui l'a reçu et comme elle lui disait qu'elle n'était pas en mesure de fournir les renseignements nécessaires, l'énumérateur en question lui a dit de répondre n'importe quoi, que cela n'avait pas d'importance. En prenant congé, l'énumérateur, écrit M. Morin, a eu l'impudence de dire à cette jeune fille qu'elle aurait encore besoin d'aller à l'école pour apprendre à parler l'anglais d'une façon convenable. N'est-ce pas l'énumérateur qui devrait retourner à l'école non seulement pour s'instruire, mais pour acquérir un peu d'éducation? Si c'est ainsi que se fait le recensement, conclut M. Morin, nous aurons de belles statistiques.

M. Casgrain veut savoir ce que le ministre du Commerce, qui dirige le travail du recensement, pense de cela. Le ministre sait-il que dans certaines rues de Montréal qui sont habitées presque exclusivement par des Canadiens français, on a envoyé des énumérateurs ne parlant que l'anglais?

Comme le ministre, M. Stevens, n'était pas en Chambre, M. Casgrain n'a pas obtenu de réponse à sa question.

La loi du droit d'auteur

Si le Canada veut adhérer à la convention de Rome, signée par ses représentants en 1928, il lui faut se hâter, car le délai pour la ratification législative expire au premier juillet prochain. Nous en sommes déjà au 9 juin.

Mais il ne reste plus maintenant que l'adoption du bill de M. Cahan par le Sénat, ce qui ne saurait tarder, pas plus que la ratification par le gouverneur général. Son Excellence viendra probablement, ces

Les réparations allemandes

M. Briand s'oppose à une conférence de révision — Coopération franco-allemande

PARIS, 10. (S.P.A.) — Le ministre des affaires étrangères Briand est opposé à la tenue d'une conférence internationale pour la révision du paiement des réparations allemandes. Il a dit à la Chambre des députés, il y a quelques heures, que la conférence anglo-allemande de Chequers ne doit pas être un sujet d'alarme pour la nation, parce qu'il sera sur ses gardes pour empêcher qu'on tente de remettre en question le sujet des réparations.

Le plan Young, a continué M. Briand, contient des latitudes définies dont l'Allemagne peut user et dont elle usera probablement — parce qu'il y aura intérêt. Mais de là à commencer à parler d'une nouvelle conférence sur la révision des dettes il y a loin. Il a ajouté que le meilleur moyen de promouvoir le bien de la France et celui de l'Allemagne se trouve dans une politique de coopération des deux pays. Il a toutefois fait observer que des manifestations comme celles des Casques d'acier à Breslau peuvent nuire aux relations pacifiques des deux pays. La France, a-t-il dit en terminant, peut voir d'un oeil calme tous les événements qui se produisent en Allemagne. Il lui suffit de penser aux amitiés qui l'entourent pour demeurer calme.

A 312 voix contre 252, la Chambre a décidé d'ajourner, au moins jusqu'à l'avènement de M. Doumer, samedi, une interpellation sur la politique étrangère de M. Briand.

jours-ci, présider à une cérémonie de ratification.

Il ne restait plus à étudier, cet après-midi, que les deux derniers articles du bill.

L'article 10, entièrement nouveau, "indique les règlements qui sont proposés pour la conduite, au Canada, de ceux qui exercent au Canada les opérations consistant à acquérir les droits d'auteur d'oeuvres musicales ou dramatiques-musicales ou les droits d'exécution de ces oeuvres, et qui s'occupent de l'émission de licences pour l'exécution, au Canada, d'oeuvres musicales ou dramatiques-musicales protégées par un droit d'auteur au Canada. Il dispose, de plus, que les honoraires, redevances ou tantièmes seront l'objet d'une révision par le gouverneur en conseil, en certaines éventualités."

Comme l'implication, comme clarté, il faut admettre que le texte ci-dessus est un peu réussi. C'est là-dessus que le débat s'est engagé cet après-midi. Il faut dire que nous ne venons de citer non pas le texte même du bill mais le texte des explications qui se trouvent en marge du bill. Qu'est-ce que ce ne serait-il pas, par hasard, il n'y avait pas d'explications? Les bills de ce genre-là ont toujours besoin d'explications. Si les auteurs d'un tel bill avaient l'obligance d'être clairs.

M. Chevrier, député d'Ottawa, a continué de s'opposer au bill parce qu'il considère que ce bill ne va pas assez loin pour protéger les auteurs. M. Chevrier a surtout insisté pour que l'article dix du bill soit biffé.

M. Fernand Rinfret, l'ancien secrétaire d'Etat s'est prononcé pour le maintien de ce même article qui a fini par être voté de même que le suivant et de même que tout le bill.

La falsification du beurre

Ce bill de M. Gobeil, député de Compton, n'a donné lieu à aucun débat. Il a simplement été référé, après sa deuxième lecture, au comité parlementaire de l'agriculture.

Le bill des faillites

Ce bill, d'abord voté par le Sénat, a pour but de supprimer l'inconvénient dans lequel se trouve le débiteur lorsque la cession s'effectue à une grande distance de son lieu d'affaires.

M. Fernand Rinfret, député de Saint-Jacques, a soumis à la Chambre une lettre de la Chambre de commerce de Montréal qui s'oppose vigoureusement au bill.

M. Rinfret a présenté la lettre mais en ajoutant qu'il ne veut faire aucun commentaire.

MM. Pierre-F. Casgrain et P.-E. Cardin ont parlé en faveur du bill. M. Casgrain se demande pourquoi un petit marchand de la campagne se trouve dans l'obligation, s'il fait faillite, d'aller dans une grande ville pour régler son affaire?

M. Cardin est du même avis. Pourquoi un marchand de Gaspé, par exemple, peut-il être appelé à répondre à Montréal, à une requête en faillite? Les tribunaux ont déterminé que le mot district a le même sens que le mot province. Il appartient au législateur, de remédier au plus tôt à cet inconvénient.

Comment se fait-il que le marchand de Toronto ou de Montréal trouve son profit à envoyer un voyageur pour vendre ses produits jusque dans Gaspé s'il ne peut envoyer son représentant dans cette région dans le cas d'une faillite?

M. Cardin dit qu'il est en faveur d'une décentralisation judiciaire. A son sens, la province de Québec souffre d'une centralisation à outrance et il faut y remédier de toute manière.

On demande aux ruraux de rester sur la terre et aussi aux anciens ruraux d'y retourner. Encore faut-il qu'on leur fasse une vie acceptable.

MM. Hugh Guthrie, John Hackett, C.-N. Dorion, conservateurs, se sont prononcés contre le bill. M. Guthrie est d'avis que la loi des faillites a besoin d'être révisée entièrement et laisse entendre que le gouvernement y verra bientôt.

M. Edouard Ferland, député libéral de Joliette, est le dernier à parler sur cette question. Il parle en faveur du bill. L'heure des députés est passée avant la fin du discours de M. Ferland.

Le débat sur le budget

Le débat sur le budget a été repris par M. Maurice Brasset, député

libéral de Gaspé, qui est d'avis que sous une administration conservatrice le pays connaît de nouveau l'ère des déficits, des taxes et des impôts.

M. Brasset a parlé en français et c'est un orateur agréable. Il prononce bien ce qu'il dit et il gesticule à propos.

Après lui, un député conservateur de Toronto, M. MacNicol, a vanté les gloires du budget.

M. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg, chante une toute autre chanson, de même que M. Thomas Reid, député libéral de Westminster-Nord, qui est au moins aussi apte à jouer de la cornemuse qu'à critiquer le budget de M. Bennett.

Emile BENOIST

Pour les acheteurs au mille

UNE FAVEUR SPECIALE. — LA PROPAGANDE DE L'ENCYCLIQUE "QUADRAGESIMO ANNO".

L'Encyclique "Quadragesimo Anno" appartient à cette catégorie de textes qui doivent être répandus partout, avec une extrême abondance. Il intéressera tout le monde, et ceux-là même que les textes pieux laissent indifférents. Il touche à des problèmes qui passionnent le monde entier et il a déjà obtenu un énorme retentissement.

Aussitôt publiée dans le Devoir, l'encyclique paraîtra, comme nous l'avons déjà annoncé, dans la collection intitulée le Document.

Le Document est d'un format très commode qui se glisse facilement dans la poche et permet la lecture en voyage. Chaque brochure est munie de sa couverture.

La nouvelle encyclique se vendra 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, franco. Au cent, \$7; aux cinq cents, \$30; au mille, \$50 — port en plus dans ces derniers cas.

Toutes les commandes doivent être adressées au Service de librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est (tél. HArbour 1241), Montréal.

Nous prions les propagandistes, ceux qui veulent acheter par grandes quantités, de vouloir bien se hâter de donner leurs commandes, afin que nous puissions faire, tout de suite un tirage convenable et que personne n'ait à attendre inutilement.

A tous ceux qui commanderont mille exemplaires de nous, nous offrons jusqu'à nouvel ordre un avantage spécial: celui de faire imprimer gratuitement sur la couverture du Document une brève note les concernant telle que, par exemple: Hommage de...

En Catalogne

POUR LA PREMIERE FOIS DEPUIS QUATRE SIECLES L'ASSEMBLEE GENERALE SE REUNIT.

Barcelone, Espagne, 10 (S.P.A.). — L'Assemblée générale de Catalogne s'est réunie hier pour la première fois depuis quatre siècles afin de préparer un projet de constitution pour la Catalogne et définir les relations qui existeraient entre la province et la nouvelle république espagnole. La journée d'hier a été consacrée aux réjouissances; les membres de l'Assemblée ne se mettront au travail pour de bon qu'aujourd'hui. On s'attend à ce qu'elle tienne compte du désir d'un grand nombre de Catalans qui veulent constituer un Etat souverain au sein de la république espagnole. Toute la question sera ensuite soumise à un référendum. Le projet de constitution enfin sera soumis à l'Assemblée nationale constituante.

C'est M. Serra Clare, un avocat et un ami du président provisoire de la Catalogne, Francisco Macia, qui présidera la séance d'hier. Il a demandé aux 45 députés de faire en sorte que les relations demeurent cordiales entre la Catalogne et le reste de l'Espagne. Avant de s'ajourner, l'Assemblée s'est choisie un président qui sera M. Jaime Carner.

EN PAGE 2: La suite de l'Encyclique "Quadragesimo Anno".

Encyclique "Quadragesimo Anno"

II. La doctrine de l'Eglise en matière économique et sociale

(Suite)

Trois points à considérer

1.—La subsistance de l'ouvrier et de sa famille

De ce double caractère que la nature a imprimé au travail humain, résultent des conséquences très importantes pour le régime du salaire et la détermination de son taux.

Et tout d'abord, on doit payer à l'ouvrier un salaire qui lui permette de pourvoir à sa subsistance et à celle de ses siens. Assurément, les autres membres de la famille, chacun suivant ses forces, doivent contribuer à son entretien, ainsi qu'il en est non seulement dans les familles d'agriculteurs, mais aussi chez un grand nombre d'artisans ou de petits commerçants. Mais il n'est aucunement permis d'abuser de l'âge des enfants ou de la faiblesse des femmes. C'est à la maison avant tout, ou dans les dépendances de la maison, et parmi les occupations domestiques qu'est le travail des mères de famille. C'est donc par un abus néfaste, et qu'il faut à tout prix faire disparaître, que les mères de famille, à cause de la modicité du salaire paternel, sont contraintes de chercher hors de la maison une occupation rémunératrice, négligeant les devoirs tout particuliers qui leur incombent, — avant tout l'éducation des enfants.

On n'épargnera donc aucun effort en vue d'assurer aux pères de famille une rétribution suffisamment abondante pour faire face aux charges normales du ménage. Si l'état présent de la vie industrielle ne permet pas toujours de satisfaire à cette exigence, la justice sociale commande que l'on procède sans délai à des réformes qui garantiront à l'ouvrier adulte un salaire répondant à ces conditions. A cet égard, il convient de rendre un juste hommage à l'initiative de ceux qui, dans un très sage et très utile dessein, ont imaginé des formules diverses destinées soit à proportionner la rémunération aux charges familiales, de telle manière que l'accroissement de celles-ci s'accompagne d'un relèvement parallèle du salaire, soit à pourvoir, le cas échéant, à des nécessités extraordinaires.

2.—La situation de l'entreprise

Dans la détermination des salaires, on tiendra également compte des besoins de l'entreprise et de ceux qui l'assument. Il serait injuste d'exiger d'eux des salaires exagérés, qu'ils ne sauraient supporter sans courir à la ruine et entraîner les travailleurs avec eux dans le désastre. Assurément, si par son indolence, sa négligence ou parce qu'elle n'a pas un suffisant souci du progrès économique et technique, l'entreprise réalise de moindres profits, elle ne peut se prévaloir de cette circonstance comme d'une raison légitime pour réduire le salaire des ouvriers. Mais si, d'autre part, les ressources lui manquent pour allouer à ses employés une équitable rémunération, soit qu'elle succombe elle-même sous le fardeau de charges injustifiées, soit qu'elle doive écarter ses produits à des prix injustement déprimés, ceux qui la réduisent à cette extrémité se rendent coupables d'une criante injustice, car c'est par leur faute que les ouvriers sont privés de la rémunération qui leur est due lorsque, sous l'empire de la nécessité,

ils acceptent des salaires inférieurs à ce qu'ils étaient en droit de réclamer.

Que tous donc, les ouvriers comme les patrons, s'appliquent, en parfaite union d'efforts et de vues, à triompher de toutes les difficultés et à surmonter tous les obstacles; que les pouvoirs publics ne leur ménagent pas, à cette fin salutaire, l'assistance d'une politique avisée! Que si l'on ne réussit pas néanmoins à conjurer la crise, la question se posera de savoir s'il convient de maintenir l'entreprise ou s'il faut pourvoir de quelque autre manière à l'intérêt de la main-d'œuvre. En cette occurrence, certainement très grave, il est nécessaire surtout que règnent entre les dirigeants et les employés une étroite union et une chrétienne entente des cœurs, qui se traduisent en efficaces efforts.

3.—Les exigences du bien commun

On s'inspirera enfin, dans la fixation du taux des salaires, des nécessités de l'économie générale. Nous avons dit plus haut combien il importe à l'intérêt commun que les travailleurs et employés puissent, une fois couvertes les dépenses indispensables, mettre en réserve une partie de leurs salaires afin de se constituer ainsi une modeste fortune. Mais il est un autre aspect de la question, à peine moins important, qu'on ne peut, de nos jours moins que jamais, passer sous silence. Nous voulons parler de la nécessité d'offrir à ceux qui peuvent et veulent travailler la possibilité d'employer leurs forces. Or, cette possibilité dépend, dans une large mesure, du taux des salaires, qui multiplie les occasions du travail tant qu'il reste contenu dans de raisonnables limites, et les réduit au contraire dès qu'il s'en écarte. Nul n'ignore, en effet, qu'un niveau ou trop bas ou exagérément élevé des salaires engendre également le chômage. Ce mal, qui sévit tout particulièrement sous Notre pontificat et afflige un très grand nombre de travailleurs, les plonge dans la misère et les expose à mille tentations; il consomme la prospérité des nations et compromet, par tout l'univers, l'ordre public, la paix et la tranquillité. A comprimer ou hausser indûment les salaires, dans des vues d'intérêt personnel qui ne tiendraient nul compte de ce que réclame le bien général, on s'écarterait assurément de la justice sociale. Celle-ci demande au contraire que tous les efforts et toutes les volontés conspirent à réaliser, autant qu'il se peut faire, une politique des salaires qui offre au plus grand nombre possible de travailleurs le moyen de louer leurs services et de se procurer ainsi tous les éléments d'une honnête subsistance.

Au même résultat contribuera encore un raisonnable rapport entre les différentes catégories de salaires et, ce qui s'y rattache étroitement, un raisonnable rapport entre les prix auxquels se vendent les produits des diverses branches de l'activité économique, telles que l'agriculture, l'industrie, d'autres encore. Où cette harmonieuse proportion se réalise, ces différences actives s'unissent et se combinent en un seul organisme et, comme les parties du corps, se prêtent un mutuel et bienfaisant concours. L'organisme économique et social sera sagement constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer. Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice.

La restauration de l'ordre social

Ce que nous avons dit jusqu'à présent de l'équitable répartition des biens et du juste salaire regarde surtout les individus et ne touche qu'indirectement cet ordre social que Léon XIII, Notre prédecesseur, s'est appliqué avec tant de sollicitude à restaurer selon les principes de la saine philosophie et à organiser plus parfaitement suivant les sublimes préceptes de la loi évangélique.

Toutefois, pour affirmer ce qu'il a lui-même si heureusement commencé, pour mener à bien la tâche qui reste à accomplir et pour en faire retirer à la famille humaine de plus amples et de plus heureux fruits, deux choses surtout sont nécessaires: la réforme des institutions et la réforme des mœurs.

Parlant de la réforme des institutions, c'est tout naturellement l'état qui vient à l'esprit. Non certes qu'il faille fonder sur son intervention tout espoir de salut! Mais, depuis que l'individualisme a réussi à briser, à étouffer pres-

que cet intense mouvement de vie sociale qui s'épanouissait jadis en une riche et harmonieuse floraison de groupements les plus divers, il ne reste plus guère en présence que les individus et l'Etat. Cette déformation du régime social ne laisse pas de nuire sérieusement à l'Etat sur qui retombe, dès lors, toutes les fonctions que n'exercent plus les groupements disparus, et qui se voit accablé sous une quantité à peu près infinie de charges et de responsabilités.

Il est vrai, sans doute, et l'histoire en fournit d'abondants témoignages, que, par suite de l'évolution des conditions sociales, bien des choses que l'on demandait jadis à des associations de moindre envergure ne peuvent plus désormais être accomplies que par de puissantes collectivités. Il n'en reste pas moins indiscutable qu'on ne saurait ni changer ni ébranler ce principe si grave de philosophie sociale: de même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables d'acquiescer de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes.

L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber.

Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance qui se disperseraient à l'excès son effort; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir: diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité. Que les gouvernants en soient donc bien persuadés: plus parfaitement sera réalisée l'ordre hiérarchique des divers groupements selon ce principe de la fonction supplétive de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociale, plus heureux et plus prospère l'état des affaires publiques.

Collaboration des divers corps professionnels

L'objectif que doit avoir tout ce que propose l'Etat et l'éthique des citoyens, ce à quoi ils doivent appliquer tout d'abord leur effort, c'est de mettre un terme au conflit qui divise les classes et de provoquer et encourager une cordiale collaboration des professions.

La politique sociale mettra donc tous ses soins à reconstituer les corps professionnels. Jusqu'à présent, en effet, la société reste plongée dans un état violent, partant instable et chancelant, puisqu'elle se fonde sur des classes que des petits contradicteurs mettent en conflit et qui, de ce chef, inclinent trop facilement à la haine et à la guerre. En effet, bien que le travail, ainsi que l'exposait nettement Notre prédecesseur dans son Encyclique, ne soit pas une simple marchandise, qu'il faille reconnaître en lui la dignité humaine de l'ouvrier et qu'on ne puisse pas l'échanger comme une denrée quelconque, de nos jours, sur le marché du travail, l'offre et la demande opposent les parties en deux classes, comme en deux camps; le débat qui s'ouvre transforme le marché en un champ clos où les deux armées se livrent un combat acharné.

A ce grave désordre qui mène la société à la ruine, tout le monde le comprend, il est urgent de porter un prompt remède. Mais on ne saurait arriver à une guérison parfaite que si à ces classes opposées on substitue des organes bien constitués, des "ordres" ou des "professions" qui procurent les hommes non pas d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent. De même, en effet, que ceux qui rapprochent des relations de voisinage en viennent à constituer des cités, ainsi la nature incline les membres d'un même métier ou d'une même profession, quelle qu'elle soit, à créer des groupements corporatifs, si bien que beaucoup considèrent de tels groupements comme des organes si essentiels, du moins naturels dans la société.

L'ordre résultant, comme l'explique si bien saint Thomas, de l'unité d'objets divers harmonieusement disposés, le corps social ne sera vraiment ordonné que si une véritable unité relie solidement entre eux tous les membres qui le constituent. Or, ce principe d'union se trouve, — et pour chaque profession, dans la production des biens ou la prestation des services que vise l'activité combinée des patrons et des ouvriers qui la constituent; — et pour l'ensemble des professions, dans le bien commun auquel elles doivent toutes, et chacune pour sa part, tendre par la coordination de leurs efforts. Cette union sera d'autant plus forte et plus efficace que les individus et les professions elles-mêmes s'appliqueront plus fidèlement à exercer leur spécialité et à y exceller.

De ce qui précède, on conclura sans peine qu'au sein de ces grou-

pements corporatifs, la primauté appartient incontestablement aux intérêts communs de la profession; entre tous, le plus important est de veiller à ce que l'activité collective s'oriente toujours vers le bien commun de la société. Pour ce qui est des questions dans lesquelles les intérêts particuliers, soit des employeurs, soit des employés, sont en jeu de façon spéciale au point de vue des parties, doit prévenir les abus que l'autre ferait de sa supériorité, chacune des deux pourra délibérer séparément sur ces objets et prendre les décisions que comporte la matière.

Il est à peine besoin de le rappeler ici, ce que Léon XIII a enseigné au sujet des formes de gouvernement vult également, toute proportion gardée, pour les groupements corporatifs des diverses professions et doit leur être appliqué: les hommes sont libres d'adopter telle forme d'organisation qu'ils préfèrent, pourvu seulement qu'il soit tenu compte des exigences de la justice et du bien commun.

Mais, comme les habitants d'une cité ont coutume de créer aux fins les plus diverses des associations auxquelles il est loisible à chacun de donner ou de refuser son nom, ainsi les personnes qui exercent la même profession gardent la faculté de s'associer librement en vue de certains objets qui, d'une manière quelconque, se rapportent à cette profession. Comme ces libres associations ont été clairement et exactement décrites par Notre illustre prédecesseur, il suffira d'insister sur un point: l'homme est libre non seulement de créer de pareilles Sociétés d'ordre et de droit privé, mais encore de leur "donner les statuts et règlements qui paraissent les plus appropriés au but poursuivi". La même faculté doit être reconnue pour les associations dont l'objet dépasse le cadre propre des diverses professions. Puisent les libres associations qui fleurissent déjà et portent à si heureux fruits, se donner pour tâche en pleine conformité avec les principes de la philosophie sociale chrétienne, de frayer la voie à ces organismes meilleurs, à ces groupements corporatifs dont nous avons parlé, et d'arriver, chacune dans la mesure de ses moyens, à en procurer la réalisation.

(A suivre)

La navigation

30 p.c. des éleveurs utilisés en 1930

Le système immense et très moderne d'éleveurs à grain de la Commission du port de Montréal ne fut utilisé qu'à 30% de sa capacité au cours de l'année 1930, selon le rapport annuel de la Commission du port qui vient de paraître et dont nous avons publié plusieurs tranches depuis samedi dernier. Le système des éleveurs qui manutentionna en 1928 les 211,295,379 minots de grain qui furent exportés cette année-là et qui constituent l'expédition annuelle de grain la plus considérable qui ait jamais été faite du port de Montréal, n'a manutentionné que 91,000,000 de minots en 1929, et qu'un peu plus de 81,000,000 en 1930.

En huit années, de 1921 à 1928 inclusivement, les éleveurs manutentionnèrent un total de 1,287,390,696 minots ou une moyenne de 160,923,837 minots par année. D'après ce calcul, le total de minots expédiés en 1930 ne représente que 50% de la moyenne annuelle de la période ci-haut mentionnée.

En 1930, les expéditions furent réparties assez également parmi les mois de la saison, ce qui montre que le mouvement d'exportation n'a donné à aucun moment de la saison le signe d'une activité plus grande que celle qui prévalait depuis août 1929. Voici le tableau des expéditions de grain au cours des mois de navigation de 1929 et de 1930:

	1929	1930
mai	21,210,126	11,754,982
juin	19,808,745	11,102,963
juillet	14,444,853	12,339,605
août	8,009,182	11,274,078
septembre	5,999,027	9,154,524
octobre	8,460,286	8,744,213
novembre	8,804,367	11,483,896

Les livraisons totales quant aux différentes sortes de grains exportés se répartissent comme suit:

Blé	68,017,341 minots
Mais	4,260,279 "
Orge	4,031,335 "
Avoine	3,752,204 "
Seigle	962,191 "
Lin	623,593 "
Sarrasin	22,831 "

La caractéristique du mouvement du grain durant la saison 1930 fut la diminution extrême dans le pourcentage des exportations totales de grains qui arrivèrent à Montréal par voie ferrée. Au cours des années précédentes le pourcentage moyen des arrivées par rail variait de 20% à environ 30% du total chaque année, mais en 1930 le pourcentage ne s'éleva pour la saison qu'à 5% du total. Ainsi, alors que les exportations accusaient une réduction d'environ 10,000,000 de minots sur l'année précédente, la quantité des réceptions de grain par eau augmenta, depuis 69,800,508 minots qu'elles étaient en 1929, à 75,362,566 minots en 1930.

Pour la première fois, en plusieurs années, la Grande-Bretagne ne fut pas en 1930 le plus grand importateur de grain de Montréal. L'honneur du premier rang revint cette année à l'Italie, qui importa 16,770,954 minots de notre grain. La Grande-Bretagne cependant tint le second avec 16,173,860 minots et 14,922,823 étaient de blé. La Belgique prit plus de huit millions de minots, la France et la Hollande environ quatre millions, l'Allemagne deux et demi millions et la Norvège plus d'un million. Le tableau suivant indique en regard pour les années 1929 et 1930 les livraisons de grain en vrac, faites directement aux vaisseaux à destination des différents pays importateurs:

	1929	1930
Italie	10,727,331	16,770,954

PAS D'AUGMENTATION

DANS LE PRIX DU

THÉ "SALADA"

Malgré le nouvel impôt et la taxe de ventes

AU PUBLIC — Malgré la nouvelle taxe, le thé le plus populaire au Canada ne coûtera pas un sou de plus au consommateur. Ne payez pas plus que le prix marqué sur le paquet.

Nous payons l'impôt et la taxe

AUX MARCHANDS EPICIERIS DETAILLANTS — Il n'y aura ni taxe ni impôt ajoutés à nos factures. Nous les absorberons nous-mêmes afin que vous puissiez continuer à servir le public aux mêmes prix et conserver le même profit.

SALADA TEA COMPANY OF CANADA, LIMITED

Qualité avant tout
Voilà la devise des fabricants du Tabac Pur Canadien Naturel

FOREST FRÈRES

FORT — FAIBLE

En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtenez un mélange délicieux de force moyenne.

Un dîner à M. Victor Doré

Les membres de la commission des écoles catholiques de Montréal fêtent leur président au "Cercle Universitaire" à l'occasion de son départ pour l'Europe — Présentation d'un sac de voyage — Allocutions

Les arrivages de grains aux éleveurs de la Commission du port, hier, furent de 770,011 boisseaux contre 577,463 le même jour l'an dernier et les expéditions, de 770,489 boisseaux contre 600,442 l'an dernier. Pour la période qui s'écoule depuis le 1er janvier jusqu'à date, les arrivages furent de 32,569,051 boisseaux contre 17,058,541 l'an dernier, et les expéditions, de 32,806,494 boisseaux contre 18,692,477 l'an dernier.

Groupe de touristes

Un groupe de 47 touristes anglais arrivèrent à Montréal à bord du Doric, de la ligne White Star, en fin de semaine, sous les auspices du Manchester Daily Despatch. Sept autres groupes traverseront ensuite au Canada sous les mêmes auspices. Ils voyageront à travers le Canada par voie du Canadien National.

Postes abolis au C. N.

M. R. L. Burnay, vice-président du service de l'exploitation au Canadien National, annonce l'abolition de cinq positions d'officiers du réseau en même temps que des changements et l'abolition de positions de subalternes, qui prendront effet le 15 juin prochain.

A partir du 15 juin la position d'agent de district à Cincinnati sera abolie et les changements suivants seront opérés: C. Dunn, agent de billet et de voyageur pour Brockville, prendra sa retraite et la position sera abolie; H. H. Morgan, agent général, service des voyageurs à Buffalo, prend un congé de six mois avant de prendre sa retraite et sera remplacé par M. W. J. Burr, agent général actuel du service des voyageurs, à Pittsburg, et la position de M. Burr sera abolie; W. J. Gilkinson, agent général du service des voyageurs, à San-Francisco, prend sa retraite et M. R. F. McNaughton, agent de district du service des voyageurs à Prince-Rupert, remplacera M. Gilkinson. La position d'agent de district à Prince-Rupert sera abolie. J. H. Norton, agent des billets pour la ville, à Calgary, prend un congé et sa retraite. Il sera remplacé par M. J. S. Peck, agent du service des voyageurs, à Edmonton. La position de ce dernier à Edmonton est abolie.

M. Burnay annonce aussi que plusieurs autres changements importants permettront l'abolition de positions subalternes qui prendront effet le 15 juin.

ANNONCES MUNICIPALES

CITE DE MONTREAL

Expropriation des immeubles requis pour l'élargissement, à 80 pieds, de la rue Jean-Talon, à partir du boulevard St-Laurent jusqu'à la rue St-André, l'établissement d'une petite place publique bornée par le boulevard St-Laurent, la rue Jean-Talon, la rue St-Dominique et le côté nord de la rue actuellement située entre le boulevard St-Laurent et la rue St-Dominique, l'élargissement de la rue Drolet, à l'angle nord-est de la rue Jean-Talon, l'ouverture de la rue Berri, au nord de la rue Jean-Talon, ainsi que l'ouverture de la rue Lajeunesse, au nord de la rue Jean-Talon.

La Cité de Montréal donne par les présentes avis public que le 12 juin, 1931, à dix heures et demi de l'après-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, elle présentera par le ministère de ses procureurs soussignés, à la Cour Supérieure, Division de Pratique, Chambre No 31, au Palais de Justice, à Montréal, Province de Québec, ou à aucun des Honorables Juges d'elle, une requête demandant de fixer le jour où le président-suppléant de la Commission des Travaux Publics de la Province de Québec devra commencer les travaux à faire pour constater et évaluer la valeur réelle des immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous que la Cité de Montréal entend acquérir en vertu de l'article 421 et suivants de sa charte et les amendements pour l'élargissement, à 80 pieds, de la rue Jean-Talon, à partir du boulevard St-Laurent jusqu'à la rue St-Dominique et le côté nord de la rue actuellement située entre le boulevard St-Laurent et la rue St-Dominique, l'élargissement de la rue Drolet, à l'angle nord-est de la rue Jean-Talon, l'ouverture de la rue Berri, au nord de la rue Jean-Talon, ainsi que l'ouverture de la rue Lajeunesse, au nord de la rue Jean-Talon, l'ouverture de la rue St-Dominique, l'élargissement de la rue Drolet, à l'angle nord-est de la rue Jean-Talon, l'ouverture de la rue Berri, au nord de la rue Jean-Talon, ainsi que l'ouverture de la rue Lajeunesse, au nord de la rue Jean-Talon, pour déterminer les dommages résultant de ladite expropriation; pour fixer et déterminer les prix et indemnités à être payés pour l'acquisition desdits immeubles ou parties d'immeubles par la Cité, pour les dits travaux, et demandant aussi de fixer le jour où il devra faire son rapport conformément à la loi.

Les terrains et parties de terrains à acquérir, tel que susdit, sont les suivants: Lots Nos 10-1972, 10-1971, 10-1970, 10-1969, 10-1968, 10-1967, 10-1966, 10-1965, 10-1964, 10-1963, 10-1962, 10-1961, 10-1960, 10-1959, 10-1958, 10-1957, 10-1956, 10-1955, 10-1954, 10-1953, 10-1952, 10-1951, 10-1950, 10-1949, 10-1948, 10-1947, 10-1946, 10-1945, 10-1944, 10-1943, 10-1942, 10-1941, 10-1940, 10-1939, 10-1938, 10-1937, 10-1936, 10-1935, 10-1934, 10-1933, 10-1932, 10-1931, 10-1930, 10-1929, 10-1928, 10-1927, 10-1926, 10-1925, 10-1924, 10-1923, 10-1922, 10-1921, 10-1920, 10-1919, 10-1918, 10-1917, 10-1916, 10-1915, 10-1914, 10-1913, 10-1912, 10-1911, 10-1910, 10-1909, 10-1908, 10-1907, 10-1906, 10-1905, 10-1904, 10-1903, 10-1902, 10-1901, 10-1900, 10-1899, 10-1898, 10-1897, 10-1896, 10-1895, 10-1894, 10-1893, 10-1892, 10-1891, 10-1890, 10-1889, 10-1888, 10-1887, 10-1886, 10-1885, 10-1884, 10-1883, 10-1882, 10-1881, 10-1880, 10-1879, 10-1878, 10-1877, 10-1876, 10-1875, 10-1874, 10-1873, 10-1872, 10-1871, 10-1870, 10-1869, 10-1868, 10-1867, 10-1866, 10-1865, 10-1864, 10-1863, 10-1862, 10-1861, 10-1860, 10-1859, 10-1858, 10-1857, 10-1856, 10-1855, 10-1854, 10-1853, 10-1852, 10-1851, 10-1850, 10-1849, 10-1848, 10-1847, 10-1846, 10-1845, 10-1844, 10-1843, 10-1842, 10-1841, 10-1840, 10-1839, 10-1838, 10-1837, 10-1836, 10-1835, 10-1834, 10-1833, 10-1832, 10-1831, 10-1830, 10-1829, 10-1828, 10-1827, 10-1826, 10-1825, 10-1824, 10-1823, 10-1822, 10-1821, 10-1820, 10-1819, 10-1818, 10-1817, 10-1816, 10-1815, 10-1814, 10-1813, 10-1812, 10-1811, 10-1810, 10-1809, 10-1808, 10-1807, 10-1806, 10-1805, 10-1804, 10-1803, 10-1802, 10-1801, 10-1800, 10-1799, 10-1798, 10-1797, 10-1796, 10-1795, 10-1794, 10-1793, 10-1792, 10-1791, 10-1790, 10-1789, 10-1788, 10-1787, 10-1786, 10-1785, 10-1784, 10-1783, 10-1782, 10-1781, 10-1780, 10-1779, 10-1778, 10-1777, 10-1776, 10-1775, 10-1774, 10-1773, 10-1772, 10-1771, 10-1770, 10-1769, 10-1768, 10-1767, 10-1766, 10-1765, 10-1764, 10-1763, 10-1762, 10-1761, 10-1760, 10-1759, 10-1758, 10-1757, 10-1756, 10-1755, 10-1754, 10-1753, 10-1752, 10-1751, 10-1750, 10-1749, 10-1748, 10-1747, 10-1746, 10-1745, 10-1744, 10-1743, 10-1742, 10-1741, 10-1740, 10-1739, 10-1738, 10-1737, 10-1736, 10-1735, 10-1734, 10-1733, 10-1732, 10-1731, 10-1730, 10-1729, 10-1728, 10-1727, 10-1726, 10-1725, 10-1724, 10-1723, 10-1722, 10-1721, 10-1720, 10-1719, 10-1718, 10-1717, 10-1716, 10-1715, 10-1714, 10-1713, 10-1712, 10-1711, 10-1710, 10-1709, 10-1708, 10-1707, 10-1706, 10-1705, 10-1704, 10-1703, 10-1702, 10-1701, 10-1700, 10-1699, 10-1698, 10-1697, 10-1696, 10-1695, 10-1694, 10-1693, 10-1692, 10-1691, 10-1690, 10-1689, 10-1688, 10-1687, 10-1686, 10-1685, 10-1684, 10-1683, 10-1682, 10-1681, 10-1680, 10-1679, 10-1678, 10-1677, 10-1676, 10-1675, 10-1674, 10-1673, 10-1672, 10-1671, 10-1670, 10-1669, 10-1668, 10-1667, 10-1666, 10-1665, 10-1664, 10-1663, 10-1662, 10-1661, 10-1660, 10-1659, 10-1658, 10-1657, 10-1656, 10-1655, 10-1654, 10-1653, 10-1652, 10-1651, 10-1650, 10-1649, 10-1648, 10-1647, 10-1646, 10-1645, 10-1644, 10-1643, 10-1642, 10-1641, 10-1640, 10-1639, 10-1638, 10-1637, 10-1636, 10-1635, 10-1634, 10-1633, 10-1632, 10-1631, 10-1630, 10-1629, 10-1628, 10-1627, 10-1626, 10-1625, 10-1624, 10-1623, 10-1622, 10-1621, 10-1620, 10-1619, 10-1618, 10-1617, 10-1616, 10-1615, 10-1614, 10-1613, 10-1612, 10-1611, 10-1610, 10-1609, 10-1608, 10-1607, 10-1606, 10-1605, 10-1604, 10-1603, 10-1602, 10-1601, 10-1600, 10-1599, 10-1598, 10-1597, 10-1596, 10-1595, 10-1594, 10-1593, 10-1592, 10-1591, 10-1590, 10-1589, 10-1588, 10-1587, 10-1586, 10-1585, 10-1584, 10-1583, 10-1582, 10-1581, 10-1580, 10-1579, 10-1578, 10-1577, 10-1576, 10-1575, 10-1574, 10-1573, 10-1572, 10-1571, 10-1570, 10-1569, 10-1568, 10-1567, 10-1566, 10-1565, 10-1564, 10-1563, 10-1562, 10-1561, 10-1560, 10-1559, 10-1558, 10-1557, 10-1556, 10-1555, 10-1554, 10-1553, 10-1552, 10-1551, 10-1550, 10-1549, 10-1548, 10-1547, 10-1546, 10-1545, 10-1544, 10-1543, 10-1542, 10-1541, 10-1540, 10-1539, 10-1538, 10-1537, 10-1536, 10-1535, 10-1534, 10-1533, 10-1532, 10-1531, 10-1530, 10-1529, 10-1528, 10-1527, 10-1526, 10-1525, 10-1524, 10-1523, 10-1522, 10-1521, 10-1520, 10-1519, 10-1518, 1

Demain: JEUDI, 11 juin 1931.
Saint Barnabé, ap.

Lever du soleil, à 4 h. 12.
Coucher du soleil, à 7 h. 47.
Lever de la lune, à 1 h. 11.
Coucher de la lune, à 3 h. 24.

Dernier quart, à 1 h. 24 du matin.

Nouvelle lune, le 15, à 17 h. 3 du soir.

Premier quart, le 22, à 7 h. 29 du soir.

Pleine lune, le 29, à 7 h. 53 du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

BEAU
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 72.
Minimum 50.
Même date l'an dernier 74.
Même date l'an dernier 56.

BAROMETRE

10 heures a.m. 30.00, 11 heures a.m. 30.02.

Midi: 30.03.

Chiffres fournis par le baromètre M.-D. de
Mele, 1610 St-Denis, Montréal.

Pie XI prononce l'interdit contre deux villes du sud de l'Italie

Ces villes, en violation d'un ordre formel du Souverain Pontife, ont fait des processions en plein air, le jour de la Fête-Dieu — Le sous-secrétaire d'Etat pontifical démissionne comme directeur de la Société d'action catholique, à la demande du Pape — Le Vatican n'est pas satisfait de la dernière note de Mussolini et rédige une réponse

CITE VATICANE, 10. (S.P.A.) — Le Souverain Pontife a lancé l'interdit contre deux villes du sud de l'Italie qui, le jour de la Fête-Dieu, ont fait des processions en plein air, en violation d'un ordre formel du Pape. Les villes en question sont Campo-Basso, qui compte 16,000 âmes, et Capansaro, qui en compte 36,000. Il paraît que le clergé n'a pas participé à ces processions.

On sait que le Souverain Pontife a interdit les processions extérieures en Italie pour protester contre la suppression des cercles d'action catholique par le gouvernement italien.

Il y a quelques jours des femmes catholiques de Campo-Basso ont formulé une protestation contre la société d'action catholique et décidé de s'engager dans les organisations fascistes féminines.

L'interdit limite le ministère des prêtres à l'administration de l'extrême-onction.

Ngr PICCARDO DÉMISSIONNE

CITE VATICANE, 10. (S.P.A.) — A la demande du Pape, Mgr Joseph Piccardo, sous-secrétaire d'Etat pontifical, s'est démis de ses fonctions de directeur de la société d'action catholique. Cette démission supprime tout contrôle administratif du Vatican sur la société, qu'un récent décret du Souverain Pontife a placée sous la juridiction immédiate des ordinaires.

Le Vatican et Mussolini

Rome, 10 (S.P.A.) — Le Vatican n'est pas satisfait de la réponse du premier ministre Mussolini aux notes de protestation contre la suppression des cercles d'action catholique et contre les manifestations anticatholiques d'étudiants fascistes.

L'ambassadeur d'Italie près le Saint-Siège, le comte de Vecchi, a remis la réponse de Mussolini au Vatican, il y a quelques heures.

Mussolini affirme, dans cette réponse, que les dégâts que les étudiants fascistes ont fait subir à des propriétés catholiques et que les paroles qu'ils ont prononcées au sujet du Souverain Pontife ont été des "explosions spontanées de jeunesse". Il dit que le gouvernement regrette ces choses et il promet de châtier les coupables. Il attribue les incidents à la croyance, chez les fascistes, que les partis du Vatican s'immiscient dans leurs affaires.

Toutefois, M. Mussolini veut justifier la suppression des organisations affiliées à la société d'action catholique en soutenant que ces organisations ont violé le traité de Latran et le Concordat parce qu'elles ont poursuivi des desseins politiques. Cela, dit-il, constituait une intrusion dans les affaires intérieures de l'Italie, et en outre ces desseins étaient dirigés contre le gouvernement fasciste.

Le Pape lui-même, affirme la note, a enfreint l'accord dans des discours appelés "manifestations". Ce faisant, continue la note, il a usurpé les fonctions de gouvernement et ses commentaires équivalaient à un préjugement d'actes officiels d'une puissance étrangère.

Le Souverain Pontife a manifesté son désapprobation lorsque, peu après la lecture de la réponse, il a dit à un groupe de pèlerins romains de prier pour l'Italie parce que ce qui "s'est produit ne donne pas au pays droit à la bénédiction divine".

En tout cas, maintenant que le gouvernement italien a répondu aux notes du Vatican on croit que les négociations pour un compromis éprouveront un regain de force.

Le Vatican est en train de rédiger une note au sujet de la réponse de M. Mussolini, mais on ne pense pas que cette note soit remise immédiatement.

Le marquis Pacelli, négociateur officiel du Vatican, a conféré ce matin avec le secrétaire d'Etat pontifical, le cardinal Pacelli, son frère.

Il y a quelques heures, l'Osservatore Romano a parlé dans un article du "pillage de la chancellerie catholique de Priverno, le 1er juin". Cela pourrait mettre fin à la trêve des journaux.

Le Vatican est en train de rédiger une note au sujet de la réponse de M. Mussolini, mais on ne pense pas que cette note soit remise immédiatement.

Le marquis Pacelli, négociateur officiel du Vatican, a conféré ce matin avec le secrétaire d'Etat pontifical, le cardinal Pacelli, son frère.

Il y a quelques heures, l'Osservatore Romano a parlé dans un article du "pillage de la chancellerie catholique de Priverno, le 1er juin". Cela pourrait mettre fin à la trêve des journaux.

Le Vatican est en train de rédiger une note au sujet de la réponse de M. Mussolini, mais on ne pense pas que cette note soit remise immédiatement.

Le marquis Pacelli, négociateur officiel du Vatican, a conféré ce matin avec le secrétaire d'Etat pontifical, le cardinal Pacelli, son frère.

Il y a quelques heures, l'Osservatore Romano a parlé dans un article du "pillage de la chancellerie catholique de Priverno, le 1er juin". Cela pourrait mettre fin à la trêve des journaux.

Le Vatican est en train de rédiger une note au sujet de la réponse de M. Mussolini, mais on ne pense pas que cette note soit remise immédiatement.

Le marquis Pacelli, négociateur officiel du Vatican, a conféré ce matin avec le secrétaire d'Etat pontifical, le cardinal Pacelli, son frère.

Il y a quelques heures, l'Osservatore Romano a parlé dans un article du "pillage de la chancellerie catholique de Priverno, le 1er juin". Cela pourrait mettre fin à la trêve des journaux.

Le Vatican est en train de rédiger une note au sujet de la réponse de M. Mussolini, mais on ne pense pas que cette note soit remise immédiatement.

Le marquis Pacelli, négociateur officiel du Vatican, a conféré ce matin avec le secrétaire d'Etat pontifical, le cardinal Pacelli, son frère.

Il y a quelques heures, l'Osservatore Romano a parlé dans un article du "pillage de la chancellerie catholique de Priverno, le 1er juin". Cela pourrait mettre fin à la trêve des journaux.

Le Vatican est en train de rédiger une note au sujet de la réponse de M. Mussolini, mais on ne pense pas que cette note soit remise immédiatement.

Le marquis Pacelli, négociateur officiel du Vatican, a conféré ce matin avec le secrétaire d'Etat pontifical, le cardinal Pacelli, son frère.

Il y a quelques heures, l'Osservatore Romano a parlé dans un article du "pillage de la chancellerie catholique de Priverno, le 1er juin". Cela pourrait mettre fin à la trêve des journaux.

Le Vatican est en train de rédiger une note au sujet de la réponse de M. Mussolini, mais on ne pense pas que cette note soit remise immédiatement.

Le marquis Pacelli, négociateur officiel du Vatican, a conféré ce matin avec le secrétaire d'Etat pontifical, le cardinal Pacelli, son frère.

Il y a quelques heures, l'Osservatore Romano a parlé dans un article du "pillage de la chancellerie catholique de Priverno, le 1er juin". Cela pourrait mettre fin à la trêve des journaux.

Le budget des écoles

Le trésorier de la Commission administrative des écoles catholiques de Montréal prévoit un surplus de \$83,437.81 pour le prochain exercice. — Un don de \$100 à la "Société d'histoire naturelle" — La location de l'ancienne école Dufferin — Vacances de cinq semaines — Souhaits de bon voyage à M. Doré

A une séance régulière de la Commission administrative des écoles, le docteur C.-A. Daigle, président du comité des finances, a présenté le budget préliminaire de l'exercice qui commencera le 1er juillet prochain et se terminera le 30 juin 1932. Ce budget, que le trésorier de la Commission scolaire, M. Roméo Delcourt, a préparé, se base sur un surplus de \$83,437.81, les revenus prévus étant de \$6,504,000 et les dépenses de \$6,420,562.19.

Ce budget a été établi d'après le nombre de classes présentement en usage, qui est de 3,051. Le budget définitif de l'exercice 1931-1932 sera établi au début de la prochaine année scolaire. Malgré la possibilité de dépenses supplémentaires d'ici là, on croit qu'il restera encore un léger surplus.

Le budget préliminaire fixe les frais généraux à \$2,115,701.71, soit 32.97 pour cent du total; les salaires du personnel enseignant à \$3,471,676.95, soit 54.07 pour cent du total; les loyers et indemnités à \$1,227,122.63, ou 1.98 pour cent du total; les frais d'entretien à \$705,060.90, soit 10.98 pour cent du total; les intérêts des obligations à \$1,443,328.73, et les versements au fonds d'amortissement à \$264,659.26.

L'article salaire est basé sur 3,311 instituteurs, dont 1,658 appartenant à des congrégations religieuses et 1,653 laïques.

Le budget préliminaire du nouvel exercice accuse une augmentation de crédits requis de \$275,079.82 relativement au budget définitif de l'exercice qui achève.

M. Hector Perrier a souligné le fait que le président général, M. Victor Doré, a obtenu des banques une diminution d'intérêt d'escompte de 1/4 de 1 pour cent, ce qui, a-t-il dit, constitue une économie appréciable, vu le total du budget de la commission.

Les commissaires ont décidé d'offrir des félicitations au trésorier pour la préparation du budget préliminaire.

Après lecture d'une lettre signalant le développement des cercles de jeunes naturalistes, la commission a décidé, sur proposition de M. Doré, d'offrir \$100 à la Société canadienne d'histoire naturelle, pour ses cercles.

M. Doré a annoncé qu'il a entamé des négociations avec M. Bray, président du comité exécutif municipal, pour obtenir de la ville un grand terrain de jeux dans chacun des quatre districts scolaires.

M. Doré a expliqué que ces terrains permettraient l'organisation dans chacun des districts, de journées sportives qui susciteraient une saine émulation. Eventuellement, la Commission pourrait les transformer en stades pour les écoliers.

Sur proposition de M. Doré, la Commission a résolu de proposer aux propriétaires de l'ancienne école Dufferin de lui louer l'immeuble pour trois ans à raison de \$2,000 par an et lui accorder une option pour achat à \$75,000. On sait qu'au cours de séances antérieures, la commission avait formé le dessein de louer cette ancienne école pour l'affecter aux écoliers des classes élémentaires de l'ancienne école Saint-Patrice et aux écoliers de l'ancien pensionnat Saint-Laurent.

Il a été décidé que les commissaires prendront cinq semaines de vacances cet été, pendant l'aménagement de bureaux à l'immeuble du Plateau, qui sera affecté exclusivement aux commissions pédagogiques et administrative l'automne prochain.

Les commissaires ont offert leurs souhaits de voyage à M. Doré, qui s'embarque pour l'Europe vendredi. M. Doré a fait observer qu'il assistera au congrès de l'enseignement des enfants infirmes et des enfants anormaux, à Bruxelles, et qu'il compte en tirer des informations utilisables dans la réalisation du projet d'école spéciale que la commission a formé. En l'absence de M. Doré, le docteur Daigle exercera les fonctions de président général.

Les commissaires ont confirmé la nomination de M. Lucien Favreau comme vérificateur de la Commission.

Etaient présents, outre MM. Doré, Daigle, Perrier et Delcourt, Mgr Piette, M. le chanoine Sylvestre, M. Frank Curran, M. l'abbé Rose, M. Caron, M. l'abbé F.-M. Elliott, M. Ernest Gosselin, René Charbonneau, le docteur Bonnier, Alfred Larose, le docteur Jarry, commissaires; M. Jean Casgrain, secrétaire, M. J.-T. Lemire, directeur des travaux, M. F. Vincent, du service de recherches.

Les commissaires ont confirmé la nomination de M. Lucien Favreau comme vérificateur de la Commission.

Etaient présents, outre MM. Doré, Daigle, Perrier et Delcourt, Mgr Piette, M. le chanoine Sylvestre, M. Frank Curran, M. l'abbé Rose, M. Caron, M. l'abbé F.-M. Elliott, M. Ernest Gosselin, René Charbonneau, le docteur Bonnier, Alfred Larose, le docteur Jarry, commissaires; M. Jean Casgrain, secrétaire, M. J.-T. Lemire, directeur des travaux, M. F. Vincent, du service de recherches.

Les commissaires ont confirmé la nomination de M. Lucien Favreau comme vérificateur de la Commission.

Etaient présents, outre MM. Doré, Daigle, Perrier et Delcourt, Mgr Piette, M. le chanoine Sylvestre, M. Frank Curran, M. l'abbé Rose, M. Caron, M. l'abbé F.-M. Elliott, M. Ernest Gosselin, René Charbonneau, le docteur Bonnier, Alfred Larose, le docteur Jarry, commissaires; M. Jean Casgrain, secrétaire, M. J.-T. Lemire, directeur des travaux, M. F. Vincent, du service de recherches.

Les commissaires ont confirmé la nomination de M. Lucien Favreau comme vérificateur de la Commission.

Etaient présents, outre MM. Doré, Daigle, Perrier et Delcourt, Mgr Piette, M. le chanoine Sylvestre, M. Frank Curran, M. l'abbé Rose, M. Caron, M. l'abbé F.-M. Elliott, M. Ernest Gosselin, René Charbonneau, le docteur Bonnier, Alfred Larose, le docteur Jarry, commissaires; M. Jean Casgrain, secrétaire, M. J.-T. Lemire, directeur des travaux, M. F. Vincent, du service de recherches.

Les commissaires ont confirmé la nomination de M. Lucien Favreau comme vérificateur de la Commission.

Etaient présents, outre MM. Doré, Daigle, Perrier et Delcourt, Mgr Piette, M. le chanoine Sylvestre, M. Frank Curran, M. l'abbé Rose, M. Caron, M. l'abbé F.-M. Elliott, M. Ernest Gosselin, René Charbonneau, le docteur Bonnier, Alfred Larose, le docteur Jarry, commissaires; M. Jean Casgrain, secrétaire, M. J.-T. Lemire, directeur des travaux, M. F. Vincent, du service de recherches.

Les commissaires ont confirmé la nomination de M. Lucien Favreau comme vérificateur de la Commission.

Délégués au chapitre de Rome

Les RR. PP. Cayer et Damase Pitre, des Pères du Saint-Sacrement, représenteront les maisons canadiennes de leur communauté avec le R. P. Lault.

Les délégués élus au chapitre de Rome, lequel a lieu le 12 juillet prochain, par les différentes communautés canadiennes des Pères du Saint-Sacrement, sont le R. P. Philippe Cayer, de Montréal, et Damase Pitre, de Sainte-Agathe-des-Monts. Ils partiront de Montréal, le 26 juin pour aller rejoindre le R. P. Lault, délégué de droit, actuellement en France.

Les délégués des maisons américaines et australiennes sont le R. P. Auguste Pelletier, supérieur de New-York, délégué de droit, le R. P. Henri Lachance, de Melbourne, Australie, élu par les couvents des deux pays précédemment indiqués.

Un hôpital pour contagieux

Les administrateurs de l'hôpital Notre-Dame offrent de le construire mais demandent une garantie de la ville

Une délégation des administrateurs de l'hôpital Notre-Dame, s'est présentée à midi, devant le comité exécutif. Elle était dirigée par MM. le Dr L. de Lotbinière-Harwood, et Pamphile Du Tremblay, de la Presse.

M. Harwood offre, au nom de l'hôpital Notre-Dame, de construire un nouvel hôpital pour contagieux, de 300 lits, mais il demande à la ville de garantir l'intérêt et le fonds d'amortissement au cas où les recettes seraient insuffisantes pour rencontrer la dépense. Le coût serait de \$1,000,000. Si l'hôpital ne peut rencontrer ses obligations et si la ville doit payer, l'hôpital deviendra propriété de la ville.

M. Bray répond que la ville paie déjà \$3.30 par jour par lit occupé, ce qui veut dire une dépense considérable. Or la ville après avoir garanti et payé plusieurs millions se trouvera vis-à-vis de rien au bout de vingt ans.

M. Bray offre, au nom de la ville, de construire l'hôpital, fournir le terrain, garantir les frais, etc., mais à condition que l'hôpital devienne propriété de la ville au bout de 20 ou 25 ans.

Ils prennent du mieux

Vasil Sportana, le constable Camille Libolton et John Monastorsky sont encore dans un état grave à l'hôpital Général où ils ont été transportés à la suite de la bagarre qui s'est déroulée hier avant-midi, rue Bridge, alors que Monastorsky, devenu fou furieux a frappé Sportana à coups de couteau, a blessé sa femme Tekla Sportana, et deux constables, Libolton et Beaucage, avant d'être lui-même blessé de deux balles à l'abdomen et à la tête.

C'est le constable Roberge qui a réussi à arrêter Monastorsky après l'avoir blessé de deux balles. Il a fallu le frapper avec un bout de planche pour le réduire à l'impuissance.

Le constable Paul Beaucage et Mme Sportana, bien que blessés sérieusement, ne sont pas en danger de mort.

Aux dernières nouvelles, les trois autres prenaient du mieux. Les médecins espèrent les sauver s'il ne survient pas de complications.

Les élections à Plage-Laval

LE JUGE STACKHOUSE RENVOIE LA DEMANDE EN ANNULATION DE LEWIS MORIN CONTRE LE MAIRE KING ET DEUX CONSEILLERS

M. le juge Stackhouse a rendu jugement ce matin dans la cause en contestation d'élection de Lewis Morin contre William Lorne King, maire, et F.-X. Lahaie et Georges Power, conseillers de Plage-Laval. Le requérant alléguait qu'on lui avait refusé le droit de vote ainsi qu'à d'autres personnes alors qu'il avait leur nom sur le rôle, qu'il y avait d'autres personnes présentes que les officiers-rapporteurs dans les polls, que les candidats élus avaient transporté des électeurs dans leurs voitures et qu'ils avaient loué d'autres voitures pour le transport des votants, que les défendeurs étaient indignes parce qu'ils n'avaient pas les propriétés requises.

Le tribunal déclare qu'il ne croit pas à propos d'intervenir parce que les irrégularités signalées ne constituent pas une réelle injustice et n'auraient rien changé au résultat des élections: le Code municipal ne considère pas comme une cause d'annulation d'élection une irrégularité qui ne constitue pas une injustice réelle, le Code municipal ne contient aucun article qui interdise le transport des votants.

La demande est donc renvoyée et le maire King ainsi que le conseiller Power sont déclarés élus. Le conseiller Lahaie qui a confessé jugement avant le procès voit son élection annulée.

Comptable spécial

M. Léo Delage, ancien chef du bureau des comptables de M. G. Gonthier, vérificateur général, a été engagé par la ville de Montréal, comme comptable spécial sous la direction de M. J.-B. Méneveau, contrôleur de la ville. M. Méneveau est actuellement débordé de besogne.

Le naufrage du "Poseidon"

Un sous-marin britannique coule à la suite d'une collision, près des côtes de Chine — Deux hommes sont morts et dix-huit manquent à l'appel

Londres, 10 (S. P. A.). — Deux hommes sont morts et 18 manquent à l'appel à la suite du naufrage, causé par une collision, de l'un des plus beaux sous-marins de la Grande-Bretagne, le *Poseidon*, près de Wei-Hai-Wei, sur la rive nord de la péninsule de Chantong, en Chine.

On a appris la nouvelle de la destruction du sous-marin par l'Amirauté qui a donné avis qu'à la suite d'une collision avec un navire de la marine marchande, le sous-marin avait coulé à 21 milles au nord de Wei-Hai-Wei.

On a sauvé cinq officiers et 26 hommes de l'équipage, mais deux de ceux-ci sont morts plus tard.

Trois navires sont sur les lieux depuis hier soir. Ce sont le porte-avions *Hermès* et les deux croiseurs modernes *Berwick* et *Cumberland*.

Le communiqué de l'Amirauté ne dit pas comment le *Poseidon* a été coulé dans les eaux de la mer de Chine. Le nom du navire marchand qui l'a coulé n'a même pas été révélé.

On a donné la liste des morts et de ceux qui manquent à l'appel. La plupart viennent de Portsmouth et cette ville est dans le deuil. Le roi et la reine ont envoyé leurs sympathies aux familles frappées par le malheur.

Le *Poseidon*, qui avait été construit en 1929, représentait le type le plus moderne de sous-marin. Il avait fait l'année dernière, avec trois autres sous-marins semblables, un voyage sans escorte de 15,000 milles d'Angleterre en Chine. Il mesurait 260 pieds de longueur, portait un canon de 4 pouces et huit tubes lance-torpilles de 21 pouces. Il avait une vitesse de 17 nœuds 1/2 à l'heure à la surface.

Wei-Hai-Wei, 10 (S. P. A.). — Il paraît que le navire "Medway" est entré en communication avec huit hommes que renferme le *Poseidon* et espère les sauver. Les autres membres de l'équipage du sous-marin sont dans un compartiment d'où il est presque impossible de les tirer.

Un remorqueur japonais pratique des sondages qui permettront peut-être de renflouer le sous-marin dans 24 heures.

M. J.-E. Perrault à Montréal

LE MINISTRE DE LA VOIRIE REÇOIT PLUSIEURS DÉLEGATIONS

Le ministre de la voirie, M. J. E. Perrault, était de passage aux bureaux du gouvernement ce matin où il a reçu de nombreuses délégations de la région de Montréal venues pour lui demander des améliorations de routes.

Il a déclaré aux journalistes qu'il partirait vendredi avec le sous-ministre, M. J. L. Boulanger, et l'ingénieur en chef, M. Alex. Fraser pour se rendre à Poland-Spring, Etat du Maine, afin de rencontrer les autorités pour discuter de l'amélioration des routes de Québec à la frontière de cet Etat.

Les autorités du Maine veulent coopérer avec le gouvernement de la province de Québec dans le but d'encourager les touristes à passer par le Maine en venant dans notre province et vice versa. Elles veulent aussi que le département de la voirie provinciale améliore ses routes pour en faire disparaître la poussière, ce qui serait de nature à le rendre plus populaire auprès des touristes américains.

Le ministre a dit que les travaux ordinaires de voirie se poursuivent activement et qu'on espérait cette année la construction des 200 milles de grandes routes qui restent pour que les 52 routes principales soient terminées.

Les demandes d'informations au sujet du tourisme sont plus nombreuses que jamais cette année, ce qui indiquerait que la province de Québec va connaître une saison très prospère. On a constaté une augmentation considérable du tourisme aux Bermudes cet hiver. Ce serait un signe que les Américains vont voyager davantage au Canada et moins en Europe. Les perspectives sont excellentes.

Pour un terrain de jeux sous le nouveau pont

M. Allan Bray, président du comité exécutif a demandé à M. J.-H. Rainville, président de la Commission du Port, de faire disparaître trois ou quatre bâisses sous le nouveau pont, rue de Lorimier, afin que la ville puisse louer l'espace et en faire un terrain de jeux.

Théâtre détruit par le feu à Québec

Québec, 10 (D.N.C.). — Un incendie a détruit ce matin le Théâtre Français, situé dans la partie basse de la ville. On ignore encore la cause du feu. Les dommages se chiffrent à près d'une vingtaine de mille dollars.

Il n'y avait personne dans la bâtisse lorsque le feu a été découvert.

Un autre incendie qui a éclaté hier soir dans l'édifice de la St. Lawrence Clothing, rue Saint-Dominique, a causé pour \$2,000 de dommages.

Le Jardin botanique

On installera des affiches au parc de Maisonneuve pour marquer le site du jardin — Intérêt scientifique, récréatif et salutaire des parcs de ce genre — Terrain de jeux et lieu de repos — Conversation avec le R. F. Marie-Victorin

La campagne d'éducation en faveur de l'importance d'organiser à Montréal un jardin botanique fait son chemin et le Frère Marie-Victorin, directeur du Laboratoire de botanique de l'Université de Montréal, vient de commander un nombre considérable de guides illustrés des principaux jardins botaniques d'Europe, notamment de Londres, de Bruxelles, de Paris, de Berlin, de Cologne et autres endroits. Ces guides seront distribués tout d'abord aux autorités municipales qui s'occupent de la question de la création d'un jardin botanique à Montréal et qui viennent précisément de faire une réserve de \$50,000 pour les travaux de cette année dans le montant sujet au référendum. Les guides seront aussi distribués dans d'autres milieux.

De plus, le Frère Marie-Victorin nous a aussi annoncé ce matin, après avoir exprimé sa satisfaction de l'intérêt que portent les autorités de la ville au projet du jardin botanique que de grandes affiches seront installées sur les limites du parc de Maisonneuve pour indiquer le site du jardin et l'endroit où les travaux vont commencer.

Le directeur du Laboratoire de botanique a ajouté qu'un jardin botanique n'offre pas d'intérêt seulement au point de vue scientifique mais aussi récréatif et salutaire. La conception moderne des jardins botaniques veut qu'ils renferment des terrains de jeux pour les enfants, et des oasis de repos pour les adultes, des endroits où la famille peut faire la dinette. C'est ce qui se fait tous les jours dans les grands jardins botaniques européens et même américains que j'ai visités, dit le Frère Marie-Victorin. De plus, les jardins botaniques sont aussi des endroits idéals pour la location d'œuvres artistiques: statues, monuments, fontaines, édifices, etc.

Le parc de Maisonneuve qui sera transformé en jardin botanique et qui comprend une étendue de plusieurs fois plus grande que celle du parc LaFontaine, puisqu'il va du sud au nord, de la rue Boyce au boulevard Rosemont, et de l'ouest à l'est, du boulevard Pie IX à l'est de la rue William-David, offrira tout l'espace voulu pour le jardin botanique proprement dit et les terrains de jeux et oasis de repos.

Les travaux d'aménagement du terrain commenceront dès que les formalités légales auront été accomplies.

Hélène quittera la Roumanie

Vienne, 10. (S. P. A.). — On mande de Bucarest que la reine Hélène de Roumanie quittera son pays dans quelques jours. L'Etat lui paie une annuité de \$40,000 par an, l'entretien d'une banque de Londres.

Hélène de Roumanie n'aura pas la permission de se rendre plus de trois fois dans son pays pour voir son fils, le prince Michel.

M. Prince laissera le champ libre à M. Henry

Toronto, 10. (S. P. C.). — Le procureur général Price déclare, pour écarter des potins, qu'il ne s'opposera pas au choix du premier ministre Henry comme chef du parti libéral-conservateur ontarien à la convention provinciale qui aura lieu le 24 juin.

Le baccalauréat au Séminaire de Québec

Québec, 10. (D. N. C.). — Les examens du baccalauréat au Séminaire de Québec commenceront mercredi matin, le 17 juin, à 7 heures, heure avancée, et se termineront le lendemain, à 7 heures du soir.

Vendredi, le 19 juin, à 9 heures 30, heure avancée, dans le parloir des externes, maison neuve, 41 rue St-Famille, aura lieu l'examen d'admission pour les enfants qui désirent entrer au séminaire en septembre.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mercredi, le 10 juin

—Description irradiée de la cérémonie du dévoilement d'une réplique du Monument de Douvres élevée à la mémoire de la coopération des marines anglaise et américaine durant la guerre mondiale, à Brooklyn. La cérémonie se déroulera de 3 à 4 h. Sir Ronald Lindsay, ambassadeur américain aux Etats-Unis, et Charles F. Adams, secrétaire de la marine, parleront. Surveiller les postes locaux.

—NBC. T. Fanning, éditeur et directeur d'un magazine américain, parlera au cours du programme "Au moment d'aller sous presse", à 6 h., au poste WABC.

—Ludwig Laurier présentera le programme suivant de musique d'orchestre à 6 h., poste WEAF: Allegro Burlesco, de Drigo; Ouverture des Italiens en Algérie; Happiness, de Schad; Marche Canavale, de Friml; Extrait de Natcha, de Herbert; La Chanson du Rouet, de Wagner; Busskaya Trepa, de Rubinstein; Amour et Vie à Vienne, de Komzak.

—Causerie scientifique par William Sparagen sur le sujet suivant "Team Work in Research". Poste WEAF à 7 h.

—A 6 h. 45, poste WEAF, Little Jack Little donnera un nouveau récital de chant.

—A 7 h. 45, poste WABC, Morton Downey, ténor, poursuivra la série de ses programmes de chant avec le concours d'Anthony Wons et de l'orchestre que dirige Jacques Renard.

—Musique militaire à 8 h., poste WEAC, sous la direction d'Arthur Pryor: National Defense, de Sousa; Marche Moujik, de Renelli; Colonel Stuart, de Weldon; Around the Corner, de Kahn; Arms of America, de Pryor.

—"Au temps des roses", tel est le titre d'une nouvelle série de programmes pour l'été, poste WJZ, à 8 h.: Choeur de huit voix de femmes; ténor soliste, et orchestre sous la direction de George Dillworth.

—A 8 h. 30, poste WEAF, Gladys Rice, soprano, sera l'artiste d'honneur du programme irradié. Concours de l'orchestre dirigé par Nathaniel Shilkret et d'un chœur. Oeuvres de grands compositeurs.

—Gene Tunney, ex-champion mondial à la boxe, parlera à 8 h. 30, poste WJZ, il parlera du scoutisme relativement à la vie en plein air.

—Programme à 9 h. de la National Electric Light Association au poste WEAF, à l'occasion d'un congrès. Orchestre de Vincent Lopez.

—Olive Palmer, soprano; Paul Oliver, ténor; les Chanteurs Internationaux, artistes d'honneur, figureront tous au programme que le poste WEAF irradiera à 9 heures 30. Orchestre sous la direction de Gustave Haenschen.

—La Sinfonietta interprétera plusieurs pièces sous la direction de Mortimer Wilson. Poste WJZ, à 9 heures 30.

—Inauguration des concerts Goldman, à 9 heures 30, poste WJZ. Cette série de concerts durera jusqu'au 16 août. M. Goldman est un compositeur et un directeur d'orchestre apprécié.

—Lee Morse revient d'un séjour prolongé à Allen, Oklahoma. Elle figurera au programme Vitality Personalities à 10 heures, poste WABC et chantera accompagnée par l'orchestre que dirige Freddie Rich.

—Programme de musique d'orchestre sous la direction de Samuel Lanin, à 10 heures 30, poste WABC, et à 11 heures, même poste et aussi CKAC, autre concert d'orchestre sous la direction de Paul Tremaine.

—Ludwig Laurier terminera la série des concerts d'orchestre par l'Heure du Coucher, à 11 heures, poste WJZ: Ouverture de la "Forêt de la Destinée", de Verdi; Contre-Danse No. 1, de Beethoven; Andante et Finale de la Symphonie No. 1, de Beethoven.

Heure Antonienne

De radiofusion au poste CKAC, Montréal, mercredi, le 10 juin, de 7 à 8 heures du soir.

I. — Causerie: "Le centenaire de Saint-Antoine", R. P. Adrienne-M. M., O. F. M.

II. — Programme musical exécuté par la Maîtrise du Collège Notre-Dame-des-Neiges, assistée des Chanteurs de Notre-Dame, sous la direction de M. Guillaume Duquis; à l'orgue le B. F. Placide C. S. C., organisateur à l'Oratoire de Saint-Joseph.

1) Chantons le Seigneur, du B. F. Placide, C. S. C. Chœur à 4 voix mixtes.

2) O Choeurs Angéliques, de Haendel, Chœur.

3) L'Alverne, du R. P. Félix, O. F. M., musique de M. A. Chopart. Solo: M. Hercule Lavoie.

4) Si Queris, thème grégorien harmonisé par le R. P. Ange Fortin, O. F. M. Chœur et solo de soprano.

5) François d'Assise, du R. P. Eusebe, O. F. M. Chœur et solo de soprano.

6) Chant de l'Amour de Tinel (Franciscus). Solo: M. Emile Gour.

7) Que la grâce. Choral de Bach.

8) Chère Cité (Crux), de Latombelle, Chœur.

Vendredi, le 12 juin

—Autre irradiation de Londres par l'entremise de la chaîne Columbia, de 3 heures 10 à 4 heures. Revue intitulée "Our Town", sorte de comédie anglaise. Surveiller les postes locaux.

—Cérémonie radiodiffusée de la dédicace du temps où eut lieu le mariage de Lincoln. Discours de William N. Donk, secrétaire du Travail; de Flom D. Sampson, gouverneur du Kentucky; du sénateur A. Ban W. Barkley, du Kentucky. Des membres du cercle dramatique de l'Université Transylvanienne répéteront la scène du mariage. Surveiller les postes locaux (poste WEAF à 4 heures 15).

Lehar. Consolation, no 3, de Liszt. La Bella Zingara, de Roberto. Eine Kleine Nachtmusik, de Mozart.

—Au poste WABC, à 7 heures 45, Morton Downey, ténor fort apprécié des Américains, chantera avec le concours d'un orchestre sous la direction de Jacques Renard.

L'HEURE PROVINCIALE

—A 8 heures, poste CKAC, le programme de l'Heure provinciale que nous communiquent MM. Edouard Montpetit, directeur général et Henri Letondal, directeur artistique et annonceur, comprendra:

1. Causerie: "Comment voyez-vous?", par M. Yvan Jobin. 2. Ouverture: "Le bal masqué", de Pedrotti; b) Menuet, de Paderewski. Le quintette à cordes de l'Heure provinciale. 3. Chant: "L'Extase" (valse brillante), d'Arditi. Mme J.-A. Vertefeuille, soprano dramatique. 4. "Liebesfreund", de Fritz Kreisler, le quintette à cordes. 5. Chant: "Les trois heures de la vie", de Ganne, Mme Vertefeuille. 6. Sérénade de "Milenka", de J. Block, le quintette à cordes. 7. Chant: "Ah! que l'amour est chose jolie", (1765), extrait de l'opéra "La fée Urgèle", de Duni, Mme Vertefeuille. 8. a) "Danse paysanne russe", de F. Lehar; b) "Tarentelle", de Carl Bohm, le quintette à cordes.

—Margaret "Mickey" McKee, chanteuse et en même temps imitatrice experte du chant des oiseaux, figurera au programme que le poste WJZ irradiera à 8 h. L'orchestre dirigé par Nat Brusiloff accompagnera l'artiste.

—L'orchestre de concert dirigé par Rosario Bourdon qui figurera au programme Cities Service à 8 h., poste WEAF, interprétera des pièces choisies. Les solistes chanteurs seront: Jessica Dragonette, soprano; Leo O'Rourke, Robert Stevens, ténors; John Deagle, baryton; Darrell Woodyard, basse; Frank Banta, Milton Rettenberg, pianistes.

—A 8 h., poste WABC, programme de musique militaire sous la direction d'Arthur Pryor: The National Fencibles, de Sousa; Galop d'Enfer, d'Offenbach; On the Mall, de Goldman; American March II, de Carl; The Thunderer, de Sousa.

—Les Maîtres Hollandais chanteront une nouvelle série de chants du folklore avec le concours des solistes suivants: Helen Oelheim, contralto; "Emil", baryton; Billy Scholtz, ténor; Jack Smart et Edward Emerson. Orchestre sous la direction d'Eugène Ormandy. Poste WABC à 8 h. 30.

—Orchestre sous la direction de Harry Reser à 9 h., poste WEAF, au cours du programme du club Clicquot.

—A 9 heures, programme "Le Canada en Parade", de la General Motors, poste CKAC. M. Ernest McMillan ouvrira l'Heure par des pièces de MacDowell, et autres choisies. Frank Oldfield sera soliste.

liste. L'hôte d'honneur sera M. T. B. Macaulay, président de la Sun Life Insurance Company of Canada, qui prononcera une brève causerie. L'artiste d'honneur sera M. Drianh, compositeur et chanteur de chansons populaires du Café Bruant, Paris. Les cadets, dirigés par Romaneli, joueront entre autres choses la Barcarolle des Contes d'Offman.

—Charles Massinger, jeune premier dans Irène et dans Artists and Models sera le soliste de l'Heure des Voyageurs, à 9 heures 30, poste WTIC. Concours de l'orchestre dirigé par Christians Kriens.

—Adele Ronson, qui tous les vendredis soirs figure au même programme que Leo Reisman, directeur d'orchestre, chantera plusieurs chansons populaires. Poste WEAF, à 9 heures 30.

—Ruth Lyon, soprano et William Miller, ténor, seront les deux artistes d'honneur du programme que le poste WJZ irradiera à 9 h. 30. Concours d'un quatuor mixte et d'un orchestre sous la direction de Josef Koestner. Au même poste, à 10 heures, Don Voorhees prendra la baguette et dirigera un autre programme d'orchestre. A ce dernier programme Lois Bennett, soprano; Mary Hopple, contralto, et un quatuor de voix d'hommes figureront.

—Annette Hanshaw, contralto, sera l'artiste d'honneur du programme de 10 heures, au poste WABC. Orchestre sous la direction d'Eugène Ormandy.

—L'Heure du Coucher, à 11 heures, poste WJZ, comprendra le programme suivant exécuté sous la direction de Ludwig Laurier: Ouverture de "The Alder Hill", de Kuhlman; Danse des Auvergnats, d'Exaudet; et Forget me not, de Waldeufel.

Alfred AYOTTE

Postes locaux

CKAC

MERCREDI, LE 10 JUIN

4.00 Nouvelles au Nord.
4.15 Disques.
4.30 Programme qui sera annoncé plus tard.
4.45 Disques.
5.30 Causerie de M. J. Massé.
5.45 Rapport sur les marchés.
5.55 Pronostics de la température. Résumé du programme. L'heure.
6.00 L'heure du crépuscule.
6.45 Cotes de la Bourse.
7.00 Amos 'n Andy, NBC.
7.15 Disques.
7.30 Phil Cook, The Quaker Man, NBC.
7.45 Major Boves Family, NBC.
8.00 Résultats du base-ball.
8.15 Baseball. Concert d'orch. de l'hôtel Mont-Royal.
8.30 Studio.
8.45 Savoyette.
9.00 L'illustration.
10.15 Orch. russe.
10.45 Les sœurs Boswell, NBC.
11.00 Vincent Lopez et son orch.
11.30 Heure. Nouvelles.

Longueur d'ondes en mètres et

CFCE
3.00 Disques.
3.55 Température. Programme. Heure.
4.00 Heure du crépuscule.
4.45 Cotes de fermes de la Bourse.
7.00 Amos 'n Andy, NBC.
7.15 Disques.
7.30 Phil Cook, NBC.
7.45 Orch. du Mont-Royal.
8.15 Résultats du base-ball.
8.17 L'orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal.
8.30 Studio.
10.00 L'illustration.
10.15 N. Hershorn, violoniste, et Edmond Trudel, pianiste.
10.30 Grantland Rice.
11.00 Voice of the Radio Digest, NBC.
11.15 Vincent Lopez et son orchestre, NBC.
11.30 Heure. Fermeture.

CKAC

VENDREDI, LE 12 JUIN

8.00 L'heure du déjeuner.
9.00 Orch. de Vincent Sorey.
9.30 Heure des courses aux magasins.
9.45 "Old Dutch Girl".
10.00 Programme musical.
10.30 L'ouverture de la Bourse.
10.45 Disques.
11.00 Bourse. Nouvelles. Disques.
11.15 Sera annoncé plus tard.
11.30 Disques.
11.45 La "Presse" et Mme Blanche Archambault.
12.15 Disques.
12.30 Rapport des bourses de Montréal et de New-York.
12.40 Récital d'orgue.
3.45 Clôture de la Bourse et l'heure exacte.
4.00 Transmission des nouvelles au Nord.
4.05 "Melody Boys" du Maroon Club.
5.45 Température. Sommaire.
6.00 Sera annoncé plus tard.
6.15 Antoine Maurice, pianiste aveugle.
6.30 Sera annoncé plus tard.
6.45 Variétés.
7.00 Orch. Symphonique Philco (disques).
7.30 Résultats du base-ball.
8.00 Heure provinciale.
9.00 Le "Canada en Parade".
10.00 L'heure musicale du Canadian Pacific.
11.00 Questionnaire.
11.00 Orch. de danse du Windsor.

CFCE

10.00 L'heure ensoleillée.
10.15 Musique hawaïenne, NBC.
10.30 Sur les ailes de la chanson, NBC.
11.00 Cotes de la Bourse.
11.15 Orch. Palais d'Or, NBC.
11.30 Ensemble de concert, NBC.
11.45 Radio Homebakers Institute.
2.15 Breen et Deroose, NBC.
2.30 Disques.
2.45 Fantaisies sur piano, NBC.
3.00 Disques.
3.55 Pronostics de la température. Résumé du programme. L'heure.
4.00 L'heure du crépuscule.
4.45 Cotes de la Bourse.
7.00 Amos 'n Andy, NBC.
7.15 Disques.
7.30 Phil Cook, The Quaker Man, NBC.
7.45 Major Boves Family, NBC.
8.00 Résultats du base-ball.
8.15 Baseball. Concert d'orch. de l'hôtel Mont-Royal.
8.30 Studio.
8.45 Savoyette.
9.00 L'illustration.
10.15 Orch. russe.
10.45 Les sœurs Boswell, NBC.
11.00 Vincent Lopez et son orch.
11.30 Heure. Nouvelles.

Longueur d'ondes en mètres et

nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCE	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WABC	348.6	860
WGY	379.5	790
WLWL	272.6	1100
WTIC	282.8	1060

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

EMPLOYES DE MAGASIN
Le Syndicat des employés de magasin tient ce soir son assemblée régulière. Invitation est faite à tous les membres.

TRAVAILLEURS EN CHAUSSEURS

Ce soir, assemblée des monteuses, des machinistes, des treseurs, et des travailleurs en cuir à semelles, à l'édifice des Syndicats catholiques. L'agent d'affaires présentera son rapport. Des questions importantes seront mises à l'étude. Tous les membres sont priés d'être présents.

PLÂTRIERS
Le Syndicat des plâtriers se réunit ce soir pour son assemblée régulière. Il est de l'intérêt de tous les membres de se rendre à cette assemblée.

ARMATEURS EN FER
L'assemblée des armateurs en fer aura lieu ce soir dans l'édifice des Syndicats catholiques. Des sujets importants seront traités. Invitation cordiale à tous les membres.

SYNDICAT DES PLOMBIERS
Le Syndicat national catholique des plombiers et des poseurs d'appareils de chauffage a tenu hier soir une assemblée très importante. Les membres de ce syndicat

ont pu constater encore une fois qu'un grand mouvement des ouvriers et des patrons se fait vers les Syndicats catholiques. Depuis un mois en effet plus de cent membres parmi les meilleurs travailleurs et les meilleurs contremaîtres de la ville ont demandé leur admission dans nos rangs. Plusieurs patrons nous ont donné aussi de grands encouragements: nous les remercions sincèrement pour leur oeuvre éminemment sociale. Les travailleurs en chauffage et en plomberie comprennent la nécessité de l'union et sont résolus de former, en se servant de la coopération, un Syndicat solide dans le plus bref délai.

Euchre à l'école Plessis

Par suite du mauvais temps, l'on a dû remettre à ce soir le euchre

en plein air organisé par l'Association des anciens élèves de l'école Plessis, et qui devait avoir lieu hier soir, dans la cour de l'école, no 2044 rue Maisonneuve. Si par hasard, la température se montre de nouveau inclemente ce soir, le euchre aura lieu dans la salle paroissiale de l'église du Sacré-Coeur, no 2045, rue Plessis.

ANTIKOR-LAURENCE
ENLEVE PROMPTEMENT LES
CORRUES ET DURELLES.
SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR.
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

à QUÉBEC ... en bateau

Route toujours fraîche et sans poussière, le Fleuve vous conduira à l'Ancienne Capitale. Départ quotidien du Quai Victoria à 6 h 35 p.m., H.N.E. Arrivée à Québec à 6 h 35 a.m. On peut occuper sa cabine jusqu'à 8 h 35 a.m.

'14 ALLER ET RETOUR... '14
dîner et couchette compris

DANSE ET ORCHESTRE

CANADA STEAMSHIP LINES

715 SQUARE VICTORIA, MONTREAL - Lancaoter 0281
Hôtel Mont-Royal Uptown 7545 Hôtel Windsor Plateau 7643 Hôtel Queen's Marquette 8536 Hôtel Ford Plateau 7019 M239

ECOLE POLYTECHNIQUE

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS — INDUSTRIE

TOUTES LES BRANCHES DU GENIE

Les examens d'admission auront lieu le 25 juin à 9 heures du matin, et le 9 septembre, à 9 heures du matin.

LABORATOIRES DE RECHERCHES ET D'ESSAIS

1430, rue Saint-Denis - MONTREAL

En Europe

à ces **BAS ?**
PRIX ?
...Allons-y !

Voici deux intéressants voyages en Europe pour jeunes filles, professeurs, étudiants, hommes d'affaires, employés de bureaux — sur un luxueux paquebot de la White Star durant la période des vacances.

Les voyageurs auront le loisir de visiter L'EXPOSITION COLONIALE DE PARIS, une incomparable féerie et une illustration de l'oeuvre de la France.

Par le "Laurentic"

19,000 tonnes

Le plus magnifique paquebot de la White Star Line

(Service Canadien)

26 jours

Départ le 1er août

L'itinéraire comprend l'Angleterre, la Belgique, la France, avec visite de Londres, Ostende, Bruxelles, Paris, Versailles.

32 jours

Départ le 4 juillet

L'itinéraire comprend la visite du pays de Shakespeare en auto, Londres, la Hollande, la Belgique et la France.

\$199 TOUS FRAIS **\$233**
COMPRIS

Pour plus amples renseignements passez à nos bureaux ou maillez le coupon ci-dessous.

Edifice McGill, Montréal

Tél. Marquette 7761, ou s'adresser à tout agent de bateaux autorisé.

MALLEZ CE COUPON

Laurent Turcotte, Directeur du Service Français, White Star Line, Service Canadien, Edifice McGill, Montréal.

Sans aucune obligation de ma part, veuillez m'envoyer des détails concernant vos voyages à bas prix.

Nom.....

Adresse.....

D.....

WHITE STAR LINE
SERVICE CANADIEN



BRAVES, paroles, bravement dites. Les épaules d'un enfant qui s'effort à porter un fardeau de responsabilités... trop lourd pour elles.

C'est une tragédie tellement commune qu'elle ne suscite presque pas de commentaires... des enfants se lançant dans la lutte pour la vie, sans préparation.

Avez-vous déjà songé à l'histoire qui se cache derrière le petit garçon qui vous vend un journal... qui vous porte un message, pour quelques sous? Vous êtes-vous imaginé les projets qui ont pu être faits pour son éducation—les espérances, qu'en des jours plus heureux, l'on fonderait pour son avenir?

Et avez-vous pensé ce que deviendrait votre fils... votre fille... si vous veniez à disparaître?

Car le fardeau que vous laissez doit être porté... sur les frêles épaules de vos enfants...

Ou sur le dos fort et puissant de l'Assurance Vie.

Prenez votre décision aujourd'hui... et assurez, par un montant adéquat d'Assurance Vie, l'avenir que vous souhaitez pour ceux qui vous sont chers. Tout représentant de l'Assurance Vie se fera un plaisir de discuter les détails avec vous.



Life Insurance Service

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance Canadiennes et Anglaises sur la vie faisant affaires au Canada.

Le Page féminine

A-t-on le droit d'ignorer la souffrance d'autrui?

Dans sa modeste chambre d'hôpital, elle rêve, la jeune malade. Et ses yeux s'emplissent de larmes. Soudain, un "Bonjour, Madame," rétentit, qui la tire de sa mélancolique absence. Sans tourner vers la porte sa pauvre tête immobile, elle répond "Bonjour" et, apercevant la visiteuse qui s'avance, elle sourit, déjà reconfortée, presque heureuse.

Quel contraste entre ces deux femmes, également jeunes, brunes l'une et l'autre, ardentes et assouplies de vie. La visiteuse respire la jeunesse. Sa physionomie sérieuse, un peu hautaine, est adoucie par une large capeline de paille rose, tandis qu'une robe fraîche, d'un ton de rose plus accentué, s'illustre sa taille délicate. On sent chez elle non pas la recherche, mais un grand souci de plaire. En effet Suzanne se fait un devoir d'apporter un soin particulier à sa toilette, lorsqu'elle se rend ainsi auprès des malades. — Ne sont-ils pas des êtres supérieurs à qui des hommages s'imposent, en même temps qu'une sympathie affectueuse? Sur son lit de souffrance, la jeune immobilisée conserve, malgré les ravages de la maladie, un charme étrange, indéfinissable. Une flamme intense luit au fond de ses prunelles sombres. La visiteuse le remarque et dit: "Suzanne, ce que je demande aujourd'hui comme hier. Cette sérénité la confond toujours. — La petite martyre, — songez: elle n'a que 28 ans, — est recouverte d'une élégante chemise rose, plutôt jetée sur son corps diaphane. Un cerceau soulève les couvertures à l'endroit des genoux, et des oreillers multiples ouatent les membres endoloris.

La même question jaillit du cœur de Suzanne: "Comment vous sentez-vous, aujourd'hui, chère Madame?" Un faible sourire accompagné d'un hochement de tête est la seule réponse habituelle. Suzanne s'est proposée d'être plus altruiste et de scruter le mal de cette incurable qu'elle ne visite qu'une fois depuis quelques semaines et qui exerce sur elle une telle influence. — "Ma chère petite amie, hasardez-vous, voulez-vous me parler un peu de vous. J'aimerais tant connaître mieux vos peines, pour davantage les partager." La "chère petite amie", ignorante enfant de la campagne, dans son langage illettré, raconte posément, avec des soupirs, quelques larmes, et un lointain regard vers une force invisible, son douloureux calvaire. Depuis six ans elle est là sur cette couche, repliée dans une immobilité absolue. Les muscles du visage seuls ont gardé leur élasticité, tous les membres sont ankylosés par le rhumatisme. — "Quand je suis arrivée, je mouvais un peu le bras droit, rappelle la jeune femme malade, dans un sanglot, à cet heure, plus rien grouille."

Suzanne ose lever un coin du drap qui recouvre les bras. Elle voit quelque chose d'infiniment au bout duquel sont deux mains un peu décomposées. Ainsi s'explique l'incommodité d'odeur qui s'exhale de cette chambre où perle la plus exquise propreté. L'exubérance vitale essaye un moi humain, trop pitoyable de consolations, à son gré. — "Jésus qui a tant aimé la Croix, doit vous..." — "Oui, interromp l'incurable, c'est ce qui me console. Ce bon Jésus! Il a fait tant de culbutes pendant sa passion!" Suzanne sourit involontairement, de cette soudaine interprétation des chutes du Christ, qui lui sert avec sa merveilleuse foi cette autre amour de la Croix. Le dialogue se continue. L'une recueille religieusement les confidences sacrées de l'autre. — "Songez-y, ma chère, révèle l'héroïque malade, il n'y a que 14 mois que j'étais mariée quand la maladie m'a assommée; c'est effrayant, à 22 ans, dans le bonheur. Car on s'aime bien, mon homme et moi. Pis, j'avais notre petit pas de quelques semaines que je laissais. Si on avait été plus riches, p'têt ben qu'on s'en serait allé, au commencement, j'aurais guéri. — Mais, "pas d'argent, pas de suite." Ensemble, on aurait fait un ménage d'anges! Y est si bon mon vieux! Quand y vient me voir, je peux pas le regarder, y fait si pitet! Je m'ennuie ben de mon pitet."

Le ravissement de Jeanne

Donc, ayant dépouillé cuirasse, gorgerin, Et pressé sur son cœur l'épée et l'oriflamme, Jeanne, au moment suprême, invoqua Notre-Dame Pour qu'elle protégât toujours son souverain.

Le rosaire à ses doigts s'écoulant grain par grain, Elle affronta l'horreur tragique de la flamme; Les mécréants requis pour la besogne infâme Abaisaient sur leurs yeux les visières d'airain.

Mais quand sa robe fut un bouquet d'étincelles, Elle eut un cri: Jésus! et pencha son front pur — Que venait caresser un frémissement d'ailes;

Car la vierge héroïque et pâle, en plein azur, S'en allait augmenter les célestes phalanges, Dans l'essor fraternel et vaste des archanges!

Gabriel VOLLAND

Y a six ans et y parle comme un homme. Ça me console de savoir qu'y est si ben traité chez la dame qu'il le jarde. S'ulement, je le vois pas souvent. Y reste en dehors de la ville. Et chaque fois qu'y vient, c'est une journée de trois piastres. — "Mais où est-il?", interroge Suzanne, "je pourrais peut-être vous l'emmener, entre deux courses en auto?"

La conversation est interrompue par la cloche qui annonce la fin de la visite. — "Venez me voir plus souvent, implore Madame X., ça me fait du bien. Je suis presque toujours toute seule. Quand vous reviez, "ma noire", apportez-moi, un beau livre qui parle du bon Dieu et de la souffrance. Je voudrais tant l'aimer mieux! L'autre jour, un Père m'a lu des belles pages. Vous savez, je me sentais mal. Y me semblait que personne m'aimait, ce jour-là. Ça vous grève-t-y des fois? Et dans le livre, c'était comme le bon Dieu qui parlait, il disait: "T'es jamais seule, tu sais ben que je t'aime, et que je suis toujours avec toi". J'aime ça des livres de même." Pour cacher son intense émotion, Suzanne se penche vers une rose qui s'effeuille dans un vase, sur la table. — "C'est ce qui me reste du bouquet que m'a apporté la bonne petite amie que vous avez envoyée me voir, renseignez l'incurable. Elle est fanée, mais je la garde quand même, j'adore les fleurs." — "Vraiment? peut enfin articuler Suzanne. Alors, je vous en apporterai. Mais oui! J'économiserai sur le cinéma. Au revoir et bon courage. C'est entendu, je viendrai vous lire de belles choses sur le bon Dieu. Priez pour moi!"

Suzanne vole plutôt qu'elle ne marche. Elle savoure un plaisir nouveau, inconnu de son calvaire, de se mouvoir, d'être vivante. Comment, elle ose se croire malheureuse, parce que des larmes, des déceptions, la brisent parfois. Mais qui sont ces misères à côté de la fente agonie de "sa" malade! Allons, il faut rire et chanter! Son cœur est inondé d'une immense gratitude envers Dieu qui la comble tant, elle l'enfant saine, si peu sainte! Elle entre à la première église qu'elle trouve sur sa route. Sa prière est un simple acte d'abandon et d'amour: "Mon Dieu, tout ce que vous voudrez..."

Et nous, ses amies, qui la rencontrons, à la sortie du sanctuaire, nous sommes étonnées du rayonnement de Vie qui se dégage d'elle. Suzanne nous en dit le pourquoi avec des mots volés, une drôlerie émuante, sous lesquels sa soif d'apostolat triomphe.

Ainsi, jeunes femmes, à cause de notre égoïsme, des malades, jeunes comme nous, connaissent la solitude du cœur, si angossante, lorsqu'elle naît autour d'un lit de douleurs.

Vraiment, a-t-on le droit d'être aussi ignorante de la souffrance d'autrui? Quelques-unes protestent comme cause le manque de temps. Foin de magasinage, alors! D'autres assurent que la vue de la malade, du sang, de la mort, leur est impossible, en raison d'une extrême sensibilité. "Pauvre chérie!" — Est-ce sûrement le cas? Et si cela est, cette faiblesse n'est-elle pas plutôt l'effet d'une charité éteinte? Si nous arrivions auprès des malades avec de l'amour divin plein l'âme, un amour qui nous montrerait le Christ vivant à nouveau sa passion dans ces blessures de la terre, je crois que notre

incapacité, qu'on fond, défaut d'oubli de soi en même temps que déficience de notre vertu de religion, cette incapacité d'égotisme se changerait tout en une force consolatrice et un doux mirage, d'où jaillirait, pour nous et nos chers malades, la même joie pure et lumineuse, qui, de cette martyre de 28 ans, se communique, par l'heureuse Suzanne, à nous les petites amies égoïstes, ignorantes ou cratines.

Où, combien cette joie, par ricochet, serait enrichie de bonheur insoupçonné et de grâce renouvelatrice, si nous risquions une visite personnelle dans nos hôpitaux d'incurables! Encore une fois, nous-nous le droit d'être jeunes, florissantes de santé, comblées de distractions, pour nous seules? N'avons-nous pas l'obligation de verser un peu de ce trop-plein de biens dans le "réservoir à sec", de ceux que la maladie mine sourdement? Il y aura peut-être un effort à faire pour que s'accomplisse cette "transfusion". Eh! bien, faisons-le crânement. Si notre pauvre carcasse humaine y trouve de la répu gnance, notre âme immortelle en sera tellement sanctifiée, tellement comme divinisée.

Berthe DELISLE

Ottawa, 7 mai 1931.

PETIT CARNET

PROCHAIN VOYAGE

M. et Mme Oscar Ménard, de Hull, P.Q., feront partie de la septième excursion de l'Université de Montréal, à travers le Canada jusqu'en Alaska et au Yukon.

M. Georges Landreau et Philippe Méthé seront aussi du voyage.

RECENT MARIAGE

Lundi matin, à l'église de Notre-Dame des Neiges, M. le curé Nantel a béni le mariage de Mlle Amélie Francoise Garconot, fille de M. et Mme P. Garconot, avec M. Charles Joncas, fils de M. et Mme J.-A. Joncas.

M. Jules Joncas, junior, servait de témoin à son frère. La mariée était accompagnée de son père, M. et Mme Joncas, après la réception chez M. et Mme P. Garconot, sont partis pour la Gaspésie.

Nouvelles gardes-malades à la Crèche de Liesse

Ce sont: les Révérendes Soeurs Bell, J. Bellemare et M.-P. Caron; Mlle Gertrude Beaupré, Yvonne Beauchamp, Bertha Boivin, Hélène Bordeau, Irène Bourget, Monique Brouillette, Hermine Castonguay, Gabrielle Charbonneau, Gertrude Gouture, Cécile de Lorimier, Gabrielle Demers, Fleurette Desjardins, Bernadette Desrosiers, Juliette Desrosiers, Anne-Marie Doré, Juliette Fecteau, Antoinette Fleury, Isella Gerand, Bella Guillemette, Geneviève Hardy, Bernadette Lacerte, Martha Laurier, Alma Leblanc, Annette Lehoux, Béatrice Lefebvre, Juliette Manseau, Yvonne Mathieu, Gratia Morin, Marie Nault, Adèle Paquin, Rachel Pichette, Clara Pinard, Armande Rousseau, Louise Simons, Juliette Saint-Germain, Lilienne Tessier, Jeanne Thibault, Germaine Thibodeau, Simonne Trottier, Majorie Vern et Mme O. Tousignant.

fête de Noël était toute proche, et qu'elle avait acheté une surprise pour ce jour-là: un vêtement qui la rendrait plus belle que toutes les filles de Muzillac, d'Amhon ou de Billiers. Personne ne savait la folie qu'elle avait faite: Gildas pas plus que les autres. C'était pour lui, cependant, et pour lui seul, qu'elle avait été chez la marchande, avec toutes ses économies dans sa poche.

Le petit paquet était là, dans le coffre du lit clos, enveloppé encore d'une feuille de papier de soie, que nouait une faveur rose. Elle avait réussi à pénétrer dans la salle, à l'heure où il n'y avait pas de témoin. Quel plaisir de détailler le ruban et de dérouler cette étoffe, si coûteuse que pas une fille de fermiers riches n'avait osé l'acheter. Deux seulement l'avaient marchandée. Mais qu'importait la dépense, si Gildas, avant de partir et la voyant si belle, lui disait un mot d'amour qu'il n'avait pas dit encore? Elle l'aimait bien. C'était un secret aussi, mais un demi-secret. Il ne pouvait ignorer qu'elle ne pensait qu'à lui. De tous les habitants de Penmur, cette nuit-là, elle était la seule qui se rendormit en souriant.

BON A SAVOIR

Pour rafraîchir le linge jauni. — Le linge qui ne sert pas s'abîme. Il se salit, d'abord, est marqué de raies noires, puis, au bout de quelques années, jaunit. C'est une des raisons pour lesquelles il ne faut pas accumuler trop de linge dans son armoire!

Cependant, si l'on a un trousseau abondant, on pourra éviter cet ennui en utilisant chaque pièce de linge à tour de rôle. Au lieu d'employer toujours les mêmes serviettes de table, les mêmes serviettes de toilette, on emploiera son linge successivement, de sorte que tout finira par passer à la lessive dans un laps de temps assez court et que rien ne jaunira.

Pour rendre leur blancheur aux pièces déjà abîmées, savonnez-les, plongez-les dans une eau de savon additionnée de ¼ de ponce de chandelle râpée par pinte d'eau. Faites bouillir votre linge dans cette eau pendant une demi-heure. Vous n'aurez plus qu'à rincer un linge parfaitement blanc.

* * * Pain rassis. — Peu de gens l'aiment. Seuls, quelques hygiénistes le déclarent sain à l'estomac, et quelques avares le trouvent économique! Si vous n'êtes pas de leur avis, tâchez de rénover le pain qui vous reste de la veille en le plantant dans une serviette humide et en l'exposant un moment à la chaleur du four.

Aux Ecoles ménagères Provinciales

461 RUE SHERBROOKE EST

Demain soir, à 7 h. 30, dernière grande démonstration culinaire. Menu: Desserts froids. Dessert à la présure (Junket); gelée aux fruits, gelée au café; bombes au chocolat et à la noix de coco; pêches à la guimauve; pudding caramélisé; crème au butter-scotch. Dernier soir de vente d'anciennes recettes. Les premiers sièges peuvent être réservés.

L'Amicale de Villa-Maria

A la réunion des anciennes élèves de Villa-Maria, hier, on procéda aux élections des membres du conseil. Mme A. Chase Casgrain fut élue présidente. Les autres officières élues sont: Mme W. P. O'Brien et Mlle Katherine Eagan, vice-présidentes; sec.-correspondante française, Mme Conrad Manseau; sec.-correspondante anglaise, Mlle Agnes Bury; trésorière française, Mme G. A. Bélisle; trésorière anglaise, Mlle Adeline Harrison; conseillères: Mmes D. J. Byrne, Jacques Desaulniers, L. Hurtubise, Mlle Frances Dolan, Mmes H. Merrill, Hétu, G. E. Hall et Mlle S. Manseau.

Les RR. Mères Ste-Agnès, supérieure de Villa-Maria, St-Placide et St-Dominique souhaitèrent la bienvenue aux anciennes; Mlle Yvette Handfield et Elizabeth Wilmot lurent des adresses en français et en anglais et Mme A. Chase Casgrain répondit dans les deux langues. Le thé a été servi après la réunion et il y eut bénédiction du Saint-Sacrement à la chapelle. Mlle Katherine Eagan a lu l'acte de consécration.

Heure sainte

Demain soir, veille de la fête du Sacré-Cœur, il y aura au couvent de Marie-Rédemptrice, 1025, rue Mont-Royal ouest, une heure sainte, de 8 à 9 h. Tous les zélateurs et zélatrices et les membres de l'heure sainte sont cordialement invités à y assister.

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrosiers): Autour de la Maison. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. "Livre immortel" du chef-d'œuvre du terroir, ainsi le qualifiait notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de let, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir. \$1.00; franco, \$1.05

La tempête n'était pas pour elle.

CELUI DES ILES

Au jour à peine levé, Jean-Guillaume dit à sa femme:

— Ne va pas quérir les draps ce matin: tu les reprendras quand mon frère aura quitté le pays.

Il passa dans la pièce voisine, la servante et la femme de Pol Maguern étant déjà au travail et s'occupant, et il dit à Anna:

— Prends tout le troupeau avec toi; mène-le dans la lande à côté; tu le garderas, comme quand tu étais toute jeune, et tu reviendras seulement vers midi.

Elle comprit qu'elle avait ainsi la liberté de voir son père dans la lande, et elle emmena le troupeau, qui était d'une douzaine de bêtes, de race nantaise, boeufs, vaches et élévés, toutes de poil blond et non pas noir et blanc, comme sont les bêtes de sang breton. Ayant pris une gaulle près du pailleur, et s'étant vêtue chaudement, son tablier de bonne laine grise attaché sur sa robe noire, elle ouvrit la porte de l'étable, fit tomber, une à une, les cordes et les chaînes, chanta les noms des boeufs, des vaches et des taures, qu'elle savait comme *Pater*, afin de faire entendre à chacun

A l'Ecole ménagère des Soeurs Grises

Invitation cordiale aux anciennes élèves de l'Ecole ménagère régionale des Soeurs Grises, rue Saint-Mathieu, Montréal, d'assister à la collation des diplômées de leur "Alma Mater", le 17, à 8 heures p.m., heure avancée.

(Communiqué)

Retraites fermées

Retraites fermées à la Villa Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, 10, ave Bellevue, Sherbrooke, P.Q., du 15 au 18 juin, pour dames; du 27 au 30 juin, pour institutrices; du 13 au 16 juillet, pour jeunes filles.

La Semaine sociale à Ottawa

SON PROGRAMME

On nous communique le programme de la Semaine sociale d'Ottawa:

L'ETAT

LUNDI 24 AOUT

8 h. 30 — Messe célébrée par Son Excellence Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada. Allocution par S. Exc. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa.

10 h. — a) *Déclaration d'ouverture*. — R. P. Archambault, S.J., président des Semaines sociales du Canada.

b) *La Constitution de l'Etat* — Mgr Chartrand, vicaire général du diocèse d'Ottawa.

4 h. 30. — *L'Etat et les citoyens*. — R. P. Gaudreau, O.P., professeur de théologie dogmatique.

8 h. — *L'Etat et la religion*. — M. André Fautoux, ancien solliciteur général du Canada.

MARDI 25 AOUT

10 h. — *La Loi*. — M. Léon-Mercier Gouin, professeur à l'Université de Montréal.

4 h. 30. — *L'Etat et le mariage*. — M. le juge C.-E. Dorion, professeur à l'Université Laval.

8 h. — *Veillée religieuse: La Royauté sociale de Notre-Seigneur*. — Sermon par le R. P. Carmel, C.S.S.R.

MERCREDI 26 AOUT

10 h. — *L'Etat et l'éducation*. — R. P. Dubois, S.J., professeur de théologie dogmatique.

4 h. 30. — *L'Eglise et l'Etat*. — M. l'abbé Joseph Ferland, professeur à l'Université Laval.

8 h. — *L'Etat chrétien dans l'histoire*. — R. P. Simard, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa.

JEUDI 27 AOUT

10 h. — *La Mission sociale de l'Etat*. — Abbé Edmond Hébert, curé de Notre-Dame-des-Victoires, à Montréal.

3 h. — *L'Etat et le progrès économique*. — M. Eugène L'Heureux, rédacteur à l'Action catholique.

4 h. 30. — *L'Etat et la liberté*. — R. P. Eustache Gagnon, C.S.C., professeur de philosophie au collège de Saint-Laurent.

8 h. — *Assemblée populaire*. Orateurs: MM. Pierre Beaulieu, président de la Confédération catholique des Travailliers du Canada; M. l'abbé Glaude, directeur des Oeuvres sociales du diocèse d'Ottawa; M. Jules Zirnheld, président de la Confédération française des Travailliers chrétiens.

VENREDI 28 AOUT

10 h. — *L'Etat et la morale publique*. — M. Léo Pelland, professeur à l'Université Laval.

3 h. — *Patriotisme et internationalisme*. — R. P. Caron, O.M.I., professeur au scolasticat Saint-Joseph.

4 h. 30. — *L'Etat canadien et le christianisme*. — M. Paul Fontaine, conseiller juridique au ministère de la Justice.

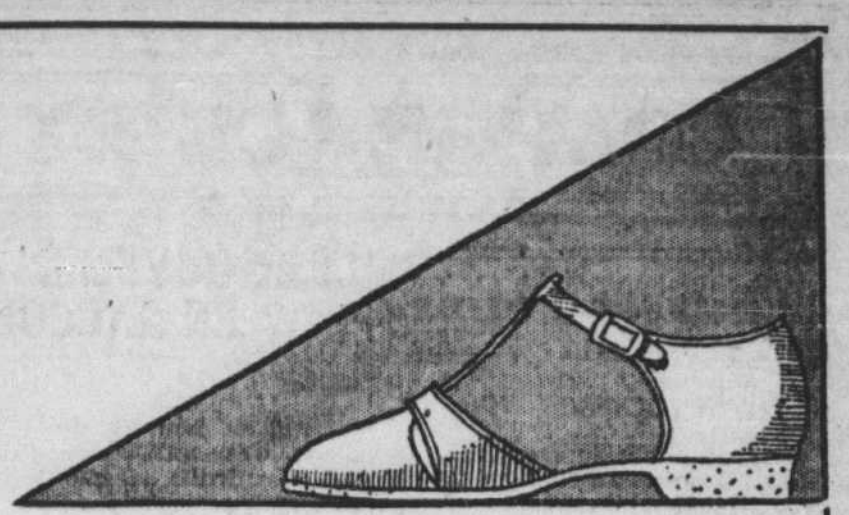
8 h. — *La Confédération canadienne*. — M. Adélard Leduc, professeur à l'Université de Montréal.

A l'Académie Roussin

Tous les Anciens de l'Académie Roussin tiendront leur réunion annuelle à l'Alma Mater, dimanche le 14 juin.

La réunion débutera par une messe dite à 9 heures 45 par un ancien élève, suivie de l'Assemblée générale pour l'élection d'un nouveau conseil. Le dîner sera servi au collège à 1 heure, des divertissements de toutes sortes compléteront le programme de la journée.

Pour plus de renseignements s'adresser à M. F. Ranger, président, 3437 Chapleau, Frontenac 7992 ou à M. Jean L. Dery, 158, St-Paul est, Marquette 6208.



Il y a des sandales dans toute mallette partant pour la plage

LES sandales sont vues dans tous les endroits à la mode... au Country Club... à la ville... sur la plage... le soir...

La sandale à rayures d'auvent, en frais canevas (tel qu'illustrée), se porte avec les pyjamas de plage. 3.00 la paire. Aussi en tons unis. D'autres modèles à 4.00. Avez-vous fait le choix du modèle qui vous plaît?

Une nouvelle section de souliers d'été, 5.00 et 6.00, vous présente un choix nouveau et très varié. Venez voir notre assortiment.

Deuxième étage, rue Victoria

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Petite vie des saints

10 JUIN — SAINTE MARGUERITE, REINE.

Par son père, Marguerite descendait des rois d'Angleterre et appartenait par sa mère à la famille des empereurs. Une tempête la jeta sur les côtes d'Ecosse. Malcolm III, roi de ce pays, charmé par sa grâce et ses vertus la demanda en mariage.

A la cour, sans manquer à ses devoirs de reine, elle eut soin de ne pas se laisser envahir par le goût de l'existence facile et luxueuse. Elle garda dans sa vie privée toutes ses habitudes de l'endurance et de rigoureuse austérité.

Ce fut surtout en faveur des nauvres que la bonne sainte manifesta toutes les tendresses de son cœur. Sa charité pour eux était inépuisable. Chaque jour elle en nourrissait trois cents, se donnant souvent la joie de les servir elle-même, de parler avec eux, de les consoler, de panser leurs plaies, de leur apporter des remèdes.

Une longue et cruelle maladie de six mois vint parer de suave patience cette sainte si bonne et si aimante. Elle mourut en 1033.

Aux anciens du collège de Berthier

La date de la célébration du Centenaire de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, au Collège Saint-Joseph de Berthierville, a été remise au 14 juin prochain. Voici le programme des fêtes: samedi, séance par les élèves actuels; dimanche, grand-messe solennelle avec sermon, à l'église paroissiale, à 9 h. (heure solaire); photographie du groupe; dîner suivi de la réunion régulière de l'amicale, à la salle d'étude; tirage de l'automobile.

ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue,
théorie, solfège.
958, avenue Duluth Est
Tél. FRontenac 5344 — Montréal

dans la cour des élèves, puis amusements divers (exercices et revue des cadets); dans la soirée, feu de joie et concert, par la fanfare des élèves et celle des Zouaves de Joliette. (Comm.)

"La Revue du Droit"

SOMMAIRE DE MAI 1931

Le directeur de la revue consacre sa causerie éditoriale à l'examen des derniers développements de notre évolution constitutionnelle, au point de vue législatif et à la critique d'un projet de loi de M. Woodworth tendant à modifier le Code criminel quant aux réunions illéales.

Me Armand Lavallée, notaire à Joliette, rapporte une correspondance avec feu Me Eugène Lafleur, à propos d'une question de droit international.

On trouvera dans ce numéro la suite et la fin du commentaire de feu L.-A. Jetté sur les dispositions de notre Code civil relativement au droit d'accèsion.

Ensuite: la chronique mensuelle de jurisprudence, quelques pages de bons mots, une analyse des derniers amendements aux Codes, aux lois municipales et aux statuts provinciaux; quelques notes sur divers sujets et un bulletin bibliographique terminent le numéro.

On s'abonne en s'adressant à Me Maréchal Nantel, C.R., Bibliothèque du Barreau, Palais de Justice, Montréal. (Communiqué.)

Feuilleton du "Devoir"

MAGNIFICAT

par RENE BAZIN
de l'ACADEMIE FRANCAISE

Suite

Comme la femme restait encore immobile, Jean-Guillaume leva les épaules, et dit rudement: — Je vois ce que c'est! Tu as peur que mon frère Corentin ne passe par là avant toi, demain matin? Laisse donc! Il est temps de dormir.

Il avait deviné. Elle commençait alors de se dévêtir. Peu d'instants après, tous les habitants de la ferme de Penmur, en Muzillac, dormaient, dans le roulement de la tempête. Celle-ci jetait l'écume de la mer jusqu'à cent mètres des rivages; elle courbait les pins égaillés sur les hauteurs et dont les racines, étalées en herse, à la surface des terres, s'agrippaient aux cailloux,

et, pour ne pas être arrachées, se nouaient au pivot des ajoncs et des genêts.

La femme de Pol Maguern s'éveillait par moments, à cause des mots qu'on avait dits à table. Tout de suite, sa pensée allait loin, dans les pays où les hommes se battaient. Il fallait bien une heure de cauchemar et de prière murmurée, avant que la jeune femme retrouvât le sommeil.

Anna, la cousine-servante, rêvait au lendemain; elle voyait son père, arrivant dans la cariole d'un ami, d'un voyageur charitable rencontré sur les routes; elle le voyait, rôdant avec sa fille autour de la ferme de Penmur où, lui, il ne devait pas entrer. Elle songeait aussi que la

— Bonjour, ma fille!

Elle se leva d'un mouvement jeune et rapide, sans cesser de tricoter, et n'arrêta ses aiguilles qu'en se détournant, pour embrasser son père. Corentin Maguern la serrait dans ses bras, la baisait aux deux joues, d'abord parce qu'il aimait son Anna, puis parce qu'il était fier de cette fille, et que sans définir exactement sa pensée il la trouvait aussi bretonne et bien taillée que les saintes du Calvaire de la Forest de Fouesnant.

— Bonjour, père! Vous m'avez écrit que vous arriveriez dans la matinée; mais je ne vous attendais pas si tôt!

L'homme se recula, pour lui mieux voir. Le vent continuait d'agaler.

— Moi, tu sais, Anna, je n'ai pas d'heure. Il n'y a que l'occasion que me commande. Je viens quand ça me dit, je m'en vais de même. J'ai trouvé le marchand d'oeufs de Surzur, qui m'a emmené dans son auto; il m'a remis à terre, avec un bicyclette, à un kilomètre d'ici. E me voilà.

Anna regarda du côté par où le père était venu, et elle vit la machine couchée sur une touffe d'ajoncs.

(A suivre)

Ce journal est imprimé sur No 435, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPR

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
5005 Brazilian	15 1/2	16	15	15 1/2	+ 1/4
95 B.C. Electric "A"	34	34 1/4	34	34 1/4	+ 1/4
25 Can. Bronze	21	21	21	21	—
45 Can. Car	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	— 3/8
175 Can. Car préf.	18 1/4	19	18 1/4	19	—
275 Can. Pacific	26 1/4	26 1/4	26	26	—
5 Can. Ind. Alcohol	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	—
120 Can. Pow. and Pap.	55	60	55	60	+ .05
25 Can. Steamship pref.	12	12	12	12	—
15 Can. Gurd	21	21	21	21	—
265 Can. Smelting	81	81	81	81	—
485 Can. Bridge	29	29	29	29	—
50 Frager	1.00	1.00	1.00	1.00	—
224 Int. Nickel	12	12	11 1/2	11 1/4	+ .10
25 McColl	11	11	11	11	—
2485 Mont. Power	41 1/4	41 3/4	41 1/4	41 3/4	+ 3/8
50 Nat. Breweries	26	26	26	26	+ 1/8
25 Nat. Steel Car	21	21	21	21	+ 1/4
50 Power Corp.	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2	—
5 Quebec Power	34	34	34	34	—
715 Shawinigan	38 1/2	38 1/2	38	38	—
145 So. Can. Power	23	23	23	23	—
20 Steel of Canada	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	—
45 Steel of Canada préf.	30 1/4	30 1/4	30 1/4	30 1/4	—

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINÉE

Cours fournaux de la maison

BEAUBIEN & DUNCAN

220, rue Notre-Dame ouest

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

MONTREAL

LE MARCHE DES VIVRES

PRIX DE GROS A MONTREAL

GRAINS

(Prix au boisseau pour commandes par wagons.)

Blé dur no 3

Blé dur no 4

Orge no 3

Orge no 4

Orge no 5

Avoine no 3

Avoine d'alimentation no 1

FARINES

(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)

Première patente

Seconde patente

Forte à boulanger

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)

Son

Gru Rouge

Gru blanc

FOIN

(Prix la tonne.)

Extra no 2

No 2

No 3

BEURRE

(Prix la livre aux détaillants.)

De crémère, en boîtes

De crémère, en blocs

FROMAGE

D'Ontario

De Québec

OEUF

(Prix la douzaine aux détaillants.)

Spéciaux

Extra

Premiers

Seconds

VOLAILLES

Prix la livre aux détaillants

pour volailles plumées de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.)

Poussins choisis

Poulets à rôti

Poules

Dindons

Jeunes canetons

Canards à rôti

Oisons à rôti

Oies

POMMES DE TERRE

Green Mountains, 80 lbs

Floride, no 1

Floride, no 2

POMMES DE TERRE

COMPILATIONS D'HERNÉST PITT & CIE

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

Abundance, 226-172, terrain 25 x 100

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé

La bonne nouvelle de la journée

d'hier, c'est qu'il pleuvait à plu-

sieurs endroits et que le service

météorologique annonçait de la

pluie pour les prochains deux jours.

Si cette température est un peu gé-

nérale dans les provinces des Prai-

ries, les perspectives de la récolte

en seront améliorées considérable-

ment. Ce ne sera pas trop tôt puis-

que tous les experts considéraient

que jamais la situation ne fut plus

critique depuis un demi-siècle.

On a vendu hier de 300,000 à

400,000 boisseaux de blé pour être

exportés. Ce n'est pas beaucoup,

mais c'est notablement mieux que

ces derniers temps.

Bradstreet évalue à près de 410

millions de boisseaux les stocks de

blé dans le monde présentement

contre 306 1/2 millions il y a un an.

La production de blé l'hiver aux

Etats-Unis est maintenant officiel-

lement estimée à 649 millions de

boisseaux comparativement à 604

millions l'an dernier et à une

moyenne de 547 millions depuis

1925.

L'acier

D'après Iron Age la production

de l'acier aux Etats-Unis est tombée

de 42 à 40% la semaine dernière.

Ce recul est dû en particulier à

une diminution de la demande de

l'industrie de l'automobile. On

croit que la production est mainte-

niant à son bas et qu'elle se main-

tiendra aux environs de ce niveau

jusqu'en août alors qu'il y a gé-
néralement reprise pour l'automne.

Hupp Motor Car Co.

Les usines canadiennes de la

Hupp Motor Car Co., à Windsor,

entrent en opération aujourd'hui.

C'est, en date, la dernière impor-

tante compagnie américaine qui

s'est établie au Canada pour éviter

le nouveau tarif sur les autos étran-

gères.

International Nickel

International Nickel a traité l'an

dernier 2,285,127 tonnes de minerai

par rapport à 2,033,457 en 1929.

A cause d'une moindre de-

mande cette année, la production

de cette compagnie sera probable-

ment réduite.

Le zinc

Les stocks de zinc aux Etats-Unis

s'élevaient à 143,049 tonnes le 1er

juin, diminution de 163 tonnes par

rapport à mai. La production a

été de 25,688 tonnes contre 29,137

tonnes en avril et 44,556 tonnes en

mai 1930.

Le cuivre

La production du cuivre a dimi-

nué de 30 pour cent en 1930 aux

Etats-Unis, et le raffinage, de 20

pour cent. Les importations ont flé-

chi de 16 pour cent et les exporta-

tions de 24 pour cent. Fin 1930, les

stocks visibles étaient deux fois

plus considérables que ceux de

1929.

Le platine

Le Canada a produit en 1930

68,116 onces de platine et d'autres

métaux précieux d'une valeur de

\$2,439,128 à rapprocher de 29,837

onces d'une valeur de \$1,656,045 en

1929. Nous avons importé pour

\$122,851 de platine et d'autres mé-

taux précieux et nous en avons

exporté 19,835 onces valant \$1,626.

598 contre \$225,519 l'année pré-
cédente. La majeure partie de ces

LA VIE SPORTIVE

Les honneurs partagés à Rochester

Rochester, 10. — Les Royals et les Ailes Rouges se sont partagés les honneurs de la journée d'hier et le club montréalais a pu conserver la troisième position de la Ligue Internationale. Dans la première partie à l'affiche les locaux sont sortis victorieux par 4 à 3 tandis que les hommes de Eddie Holly ont remporté la victoire dans la seconde partie par un résultat final de 7 à 1.

Dans la joute initiale les Royals menèrent le bal jusqu'à la neuvième manche alors que le résultat était de 3 à 1 mais le manque de contrôle du lanceur Brown a permis aux locaux de compter trois points, ce qui était suffisant pour assurer la victoire.

Dans la deuxième rencontre à l'affiche Fischer, le nouveau lanceur des Royals a tenu ses adversaires en échec et n'eut aucune difficulté à déjouer les meilleurs frappeurs du Rochester.

RESULTAT DETAILLE:

Première partie:										
MONTREAL										
	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.				
Gautreau, 2b.	4	0	0	1	3	0				
Conlan, c.g.	4	1	2	3	0	0				
Urbanski, s.s.	4	0	0	3	4	0				
Gulley, c.d.	4	1	2	7	0	0				
Ripple, c.d.	4	0	1	2	0	0				
Head, c.	4	0	1	7	0	0				
Riconda, 3b.	4	0	1	0	2	0				
Mishkin, 1b.	3	1	0	1	2	0				
Brown, l.	2	0	1	2	3	0				

Total. 33 3 8 26 14 0
x-Deux hommes retirés lors du point gagnant a été compté.

ROCHESTER										
	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.				
Wilson, 3b.	4	0	3	0	3	0				
Southworth, c.	5	2	1	5	0	0				
Fisher, c. d.	4	0	1	1	0	0				
Pepper, c.g.	4	0	3	2	0	0				
Puccinelli, 1b.	3	0	0	9	0	0				
Florence, r.	3	0	0	5	0	0				
Myers, 2b.	4	0	0	1	1	1				
Binder, 2b.	3	1	0	4	3	0				
Grabowski, r.	2	0	0	4	0	0				
a-Sisler	1	0	1	0	0	0				
b-Hunt	0	1	0	0	0	0				

Totaux. 33 4 9 21 11 0
a-A frappé pour Grabowski dans la 9e.

b-A couru pour Sisler dans la 9e.
Score par manche:

Montreal. 210 000 000 — 3
Rochester. 000 100 003 — 4

Sommaire: Points sur coups de Wilson, Gulley, Conlan, Pepper, Fisher, Florence, Deux buts, Conlan, Gulley 2, Ripple, Pepper, Southworth, Wilson. Sacrifice, Brown. Doubles jeux, Brown à Urbanski à Mishkin; Binder à Myers; Grabowski à Binder à Puccinelli; Gautreau à Urbanski à Mishkin. Laissez sur les buts, Montréal 5; Rochester 12. Buts sur balles, Brown 6, Grabowski 1. Retirés au bâton, Brown 6, Grabowski 4. Mauvais lanceur, Grabowski, Balk, Brown. Arbitres, Carroll et Westervelt. Temps 2 h. 15.

Deuxième partie

MONTREAL										
	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.				
Gautreau, 2b.	3	2	0	3	6	0				
Conlan, c.g.	4	0	2	0	0	0				
Urbanski, s.s.	4	0	0	2	1	0				
Gulley, c. d.	2	0	0	2	0	0				
Ripple, c. d.	3	1	2	0	0	0				
Niebergall, r.	3	1	1	3	0	0				
Riconda, 3b.	3	1	1	0	0	0				
Mishkin, 1b.	3	1	1	1	0	0				
C. Fisher, l.	3	1	1	0	2	0				

Totaux. 28 7 8 21 9 0
a-A frappé pour Irvin à la 7e.
Résultat par manches:

Montreal. 0500002—7
Rochester. 0000010—1

Sommaire: Points sur coups de, Niebergall, Riconda, Conlan 4, Pepper; doubles jeux, Myers à Binder à Puccinelli, Mishkin (sans aide); laissez sur les buts, Montréal 2, Rochester 5; buts sur balles, C. Fisher 2, Irvin 1; retires au bâton, C. Fisher 2, Hill 3; coups sûrs sur Hill 6 en 5 manches, Irvin 2 en 2 manches; frappé par le lanceur, Irvin (Gautreau); balles passées, Florence; lanceur perdant, Hill. Arbitres, Westervelt et Carroll.

Temps 1 heure 35.

AUTRES JOUTES

Jersey City. 00000001—1 7 2
Lafayette. 02001020x—5 8 2

Nekola, Graf et Morrow; Hallaway et Danning.

Toronto. 303 200 008—16 19 3
Luffa. 201 001 100—5 10 1

Barnes et Stack; Wertz, Gramp, Fussell, Michaels, Wilson et Pytlak.

Les coups de circuit

Earnshaw, Athletics. 1
Klein, Phillies. 11
Cullops, Reds. 1
Hafey, Cardinals. 1
Ott, Giants. 1

LES MEILLEURS

Klein, Phillies. 14
Fox, Athletics. 13
Ruth, Yankees. 11
Arlett, Phillies. 10
Simmons, Athletics. 9
Gehrig, Yankees. 9

TOTAL PAR LIGUE

Americaine. 177
Nationale. 169

Grand-total

346

Nick Lutze s'attaquera à Pat McGill

A la suite de sa victoire si populaire sur Stanley Stasiak, les promoteurs de lutte Lucien Riopel et Louis Létourneau ont décidé de mettre Nick Lutze en finale contre le foudroyeux Irlandais Pat McGill lundi soir prochain, à l'Arena Mont-Royal.

Pat McGill, qui est un rival de Stanley Stasiak au point de vue rudesse dans l'arène, a fort maltraité Jack Ganson dans la semi-finale de lundi dernier. Il lui a porté des coups déloyaux mais il a été réprimandé par le comité pour remporter la victoire, ce qui a évité à l'arbitre Tremblay la peine de le disqualifier.

Comme Nick Lutze est parvenu sans trop de difficulté à maîtriser Stasiak dans la finale, les promoteurs ont pensé que les amateurs de lutte seraient satisfaits d'un combat Lutze-McGill. L'Irlandais est loin d'être populaire à Montréal où il n'a cependant été battu qu'une fois depuis qu'il prend part aux programmes du lundi. Ses tactiques toutefois lui valent des huées dès qu'il saute à travers les câbles de l'arène.

Lorsque les promoteurs ont proposé à Lutze un combat avec McGill, il a tout de suite accepté car il tient par-dessus tout à faire face à tous ceux qui se font une spécialité des coups défendus. Il a prouvé, en s'attaquant à Stasiak, qu'il ne reculait pas devant des adversaires déloyaux. Il sait fort bien se défendre et s'il ne se sert pas de coups défendus le premier, il riposte volontiers à ceux qu'on lui décoche.

Pat McGill devra se tenir sur ses gardes s'il veut conserver son record à Montréal et avoir recours à des tactiques moins brutales que celles qu'il a employées jusqu'ici dans presque tous ses combats.

Einar Johannsen et André Adorée-Baffert feront les frais de la semi-finale. Cette rencontre sera un véritable régal pour les amateurs qui aiment la lutte scientifique. Les deux adversaires sont à peu près du même poids et également agiles. Baffert, comme Johannsen, sait se servir à merveille du coup de bélier et ce sera une véritable rencontre scientifique que celle-là.

Alfred Mercier, le populaire Canadien français qui a fait si belle impression lors de ses débuts à Montréal la semaine dernière, fera face à Eddie Elzeur, un Suédois, dans une préliminaire de 30 minutes. Mercier, pour peu qu'il continue à lutter comme il l'a fait lors de la première séance à laquelle il ait pris part à Montréal, deviendra bientôt l'un des lutteurs les plus aimés dans la métropole. Il possède toutes les qualités requises pour s'attaquer aux plus forts lutteurs poids-lourds au monde. Les promoteurs n'ont pas encore voulu le mettre dans une finale ou une semi-finale avant qu'il ait fait ses preuves. Ils lui ont opposé, pour lundi soir, un adversaire qui le forcera à montrer ce dont il est véritablement capable.

Sailor Arnold et Axel Andreasson, deux géants que nous avons déjà vus à l'œuvre en deux ou trois circonstances différentes à l'Arena, cette année, se feront la lutte dans une préliminaire de 20 minutes. Une autre préliminaire de 20 minutes complètera cet excellent programme. Cette dernière rencontre sera conclue aujourd'hui même, probablement entre un lutteur local et un bon adversaire de l'extérieur.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats obtenus hier dans les séries des ligues majeures de baseball:

LIGUE AMERICAINE
Detroit. 002000100—3 6 4
Philadelphia. 00200055x—12 15 1
Bridges, Hoyt et Grabowski.
Hayworth, Earnshaw et Cochrane.
Chicago. 1001010—3 14 1
Washington. 00301401x—9 10 1
Garaway et Tate; Crowder et Spence.

Cleveland à New-York, pluie.
Saint-Louis à Boston, pluie.

LIGUE NATIONALE
Boston. 000000011—2 5 2
Cincinnati. 01041010x—7 13 0
Moss, McAfee et Boal; Frey et Sukerth.

New-York. 240010111—10 18 0
Chicago. 010000010—2 8 0
Morrell et Hogan; Sweetland.
Baecht, Teachout et Hartnett.
Philadelphia. 100030021—7 9 1
Pittsburgh. 000210000—3 9 1
Dudley, Watt, J. Elliott et Davis; Brame et Grace, Phillips.
Brooklyn. 103000100—5 12 4
Saint-Louis. 30013002x—8 18 0
Luque, Heimach, Clark, Moore, Mattingly, Quinn et Lopez; Haines, Stout et Mancuso.

Le baseball à Marierville

Dimanche, le 31 mai, le Marierville recevait la visite du Chamby-Canton. Le début de la partie fut défavorable au club local: les Chamby ayant enregistré 9 points dans la première manche. Heureusement nos vaillants joueurs se reprirent dans les manches suivantes et firent une lutte qui devait les conduire à la victoire.

La septième manche n'était pas terminée, le Marierville avait deux hommes sur les buts et ses meilleurs joueurs se faisaient remarquer. Les Chamby soulevèrent une discussion qui n'avait pas sa raison d'être et en profitèrent pour abandonner la partie au moment où ils allaient prendre l'avantage. Ils ne peuvent donc s'attribuer une victoire.

Dimanche, le 14 juin, le Marierville recevra le club de Varennes.

La question de l'arbitre est discutée

Il parut hier soir que des difficultés s'élevaient au sujet de l'arbitre qui officiera au combat pour-Stanistol qui doit avoir lieu mercredi prochain au Forum, pour le titre de champion poids coq de l'univers décerné par la Commission Athlétique de Montréal à Pete Sanstol à la suite de sa victoire sur Archie Bell.

Des complications ont failli survenir lorsque Arthur Giroux, supporté par son gérant Eugène Brosseau, demanda positivement qu'un arbitre canadien-français soit nommé pour ce combat. Eugène Brosseau a déclaré hier soir qu'il ne badinait pas et qu'il entendait bien se présenter devant la Commission afin de s'assurer que sa demande serait accordée. Le résultat a été qu'une assemblée de la Commission a été convoquée pour mardi prochain à l'hôtel de ville afin de prendre la chose en considération. Comme un bon nombre de membres de la Commission sont absents de la ville jusqu'à la date du combat, alors qu'ils iront faire une visite municipale à Chicago, il a fallu agir d'urgence pour régler cette question.

La situation est plutôt originale, car invariablement, c'est le détenteur du titre, et non pas l'aspirant qui tente de faire nommer un arbitre à son choix. Sanstol ne semble pas particulièrement en tant que l'arbitre est concerné et lorsqu'il fut question à ce sujet, il répondit simplement: "Je suis surpris de voir que l'aspirant choisit l'arbitre, je croyais que cette prérogative appartenait au champion. Cela m'est toutefois parfaitement indifférent. Eugène Brosseau pourra lui-même arbitrer. N'importe qui fera mon affaire, un Canadien français, un Canadien anglais ou un Zulu, à la condition toutefois qu'il sache compter jusqu'à dix, et non pas à la Tunney".

Le petit champion ne semble pas intéressé dans ces discussions et s'entraîne sérieusement. Sanstol a ses propres difficultés, car hier, il a été forcé de s'entraîner le corps couvert de bandages. Il a souffert de douleurs dans l'abdomen à la suite de son combat contre Bronstoft à Québec, quelques-uns des durs coups portés par ce dernier lui ayant occasionné des contusions aux côtes.

Pour guérir ces douleurs, il s'appliqua un pansement et en l'enlevant il se mit la peau au vif de sorte qu'il est maintenant forcé de porter un autre pansement. Sanstol grimaçait chaque fois qu'un de ses entraîneurs le frappait sur la partie endommagée, mais ceci ne le ralentit aucunement et il a fait un entraînement superbe. Il a déclaré que cette blessure n'affecterait pas sa vitesse et son endurance contre le Canadien français, mais il est évident que cette blessure donnera à Giroux un certain avantage et il devrait concentrer son attaque sur le côté malade.

Les billets seront mis en vente aujourd'hui au Forum, et il est certain que les demandes seront très fortes dès le début. Pour la première fois dans l'histoire de la boxe les prix seront populaires pour une rencontre de championnat. Le promoteur a pris en considération les conditions économiques actuelles et n'a pas augmenté les prix.

Deux des combats de six rondes qui précéderont la rencontre de championnat ont été annoncés hier soir par le promoteur Armand Vincent. Un de ceux-ci mettra aux prises Harry Leibovitch, le sensationnel boxeur juif qui s'annonce comme un des meilleurs poids plume du Canada à la suite d'une longue liste de victoires, et Tommy Palacio, le Philippin, qui a déjà rencontré Arthur Giroux à deux reprises ici, et en une occasion a envoyé ce dernier au plancher pour neuf secondes, mais fut mis hors de combat par Giroux dans le deuxième engagement. Un autre combat verra Robert Paulhus, de Sorel, qui a fait ses débuts professionnels en remportant la victoire par K.O. faire face à Midget Ryan, de Québec. Celui-ci s'est déjà battu avec Arthur Roger. Trois autres combats seront complétés d'ici à quelques jours et des boxeurs locaux ainsi que d'autres bons hommes seront au programme.

Retour de forme du vétéran Roberts

George Roberts, l'ancienne étoile de l'équipe de crose des Shamrocks, ne s'est jamais trouvé, depuis dix ans, en aussi bonne forme qu'aujourd'hui. De l'avis unanime de ceux qui le virent s'entraîner en secret, sans en souffler mot à personne, le vétéran Roberts n'a rien perdu de ses qualités de vitesse, de puissance et d'habileté à manier un bâton de crose au milieu d'une mêlée. De telle sorte qu'il s'est rapporté, hier, au gérant Brennan, des Maroons, et bataillera ferme pour s'adjuger une place sur l'équipe anglaise avec l'intention d'y porter les espoirs de tous les chauds partisans irlandais dans les joutes du "boxe lacrosse". Le gérant Paddy Brennan et son capitaine Lionel Gonaecher s'accordent même à reconnaître que George Roberts possède en ce moment, la fougue d'un véritable débutant.

Les dirigeants du Montréal cherchent à louer un local quelconque, où leurs protégés pourraient suivre un entraînement plus assidu à l'extérieur, au cas où les conditions atmosphériques ne s'amélioreraient pas. Le président Duncan Munro et le gérant Brennan ont, à cet effet, les yeux sur l'immeuble du Coliseum.

Le jeune athlète torontorien, Teddy Reeve, qui a laissé récemment le rang des amateurs en signant un contrat des Maroons, se rapportera au président Munro dans quelques jours.

Le gérant "Newsy" Lalonde, du Canadien, sélectionnera au début de la semaine prochaine ses sept joueurs réguliers, lors des premières pratiques du Canadien sur le nouveau terrain du Forum, auquel on est présentement à donner une toilette de circonstance. Devant la mauvaise température de ces jours derniers, les nécessités de l'entraînement en plein air et le travail acharné que les joueurs canadiens-français doivent s'imposer pour arriver à se présenter le 23 contre les Maroons, avec le maximum de chances, tendent à créer une atmosphère de fièvre autour de tous ceux qui sont intéressés. Newsy Lalonde ne se laisse pas taquiner par ces soucis. Il est déjà assuré que les fruits de la préparation se révéleront et que ses joueurs feront leur preuve dès le premier signal des hostilités.

A L'EXERCICE

Ottawa, 9. — Voici les exercices enregistrés ce matin sur un tracé lourd.

3 furlongs: Achtol Lass, 40 secondes; Lorraine M., 39; Tumble Home, 42; Hogarty, 38 2-5; Recess, 38; Wu, 39; Boselys, 37 2-5; Satans Pel, 39 3-5; Last Cent, 40.
Un demi-mile: Skirt, 51 2-5 secondes; Sonata, 63; Clifton's Less, 54; Viline, 52; Treacle, 52 2-5; Castaway, 53 2-5; Mosselle S., 51 3-5; Saratoga Maie, 52.
5 furlongs: Captive, 1.08 3-5; Howoe, 1.08 3-5; Ardmore, 1.09; Miss Woodworth, 1.07.
6 furlongs: Sunchen, 1.295; Step Off, 1.28; Iron Master, 1.25; Impossible, 1.23.
1 mile: Wrench, 1.55; Emplette, 1.54; Turf King, 1.53.

Ligue Maisonneuve de balle molle

La Ligue de balle molle Maisonneuve commence ses opérations ce soir, et est composée actuellement de trois clubs: l'Amicale, le Cercle des jeunes et les élèves finissants.

Toute autre organisation paroissiale qui voudrait se joindre à cette ligue est bienvenue, et nous sommes convaincus que les personnes qui feront partie des différents clubs pourront s'amuser royalement.

La partie de ce soir met aux prises les élèves finissants et le Cercle des jeunes gens; une autre partie sera jouée vendredi soir entre le Cercle des jeunes gens et le club de l'Amicale de Maisonneuve. Tous les anciens sont invités à se joindre et comme le club a besoin de quelques bons joueurs, ils seront les bienvenus au terrain de l'Ecole vendredi soir au boulevard Morgan, à 6 h. 30 p. m.

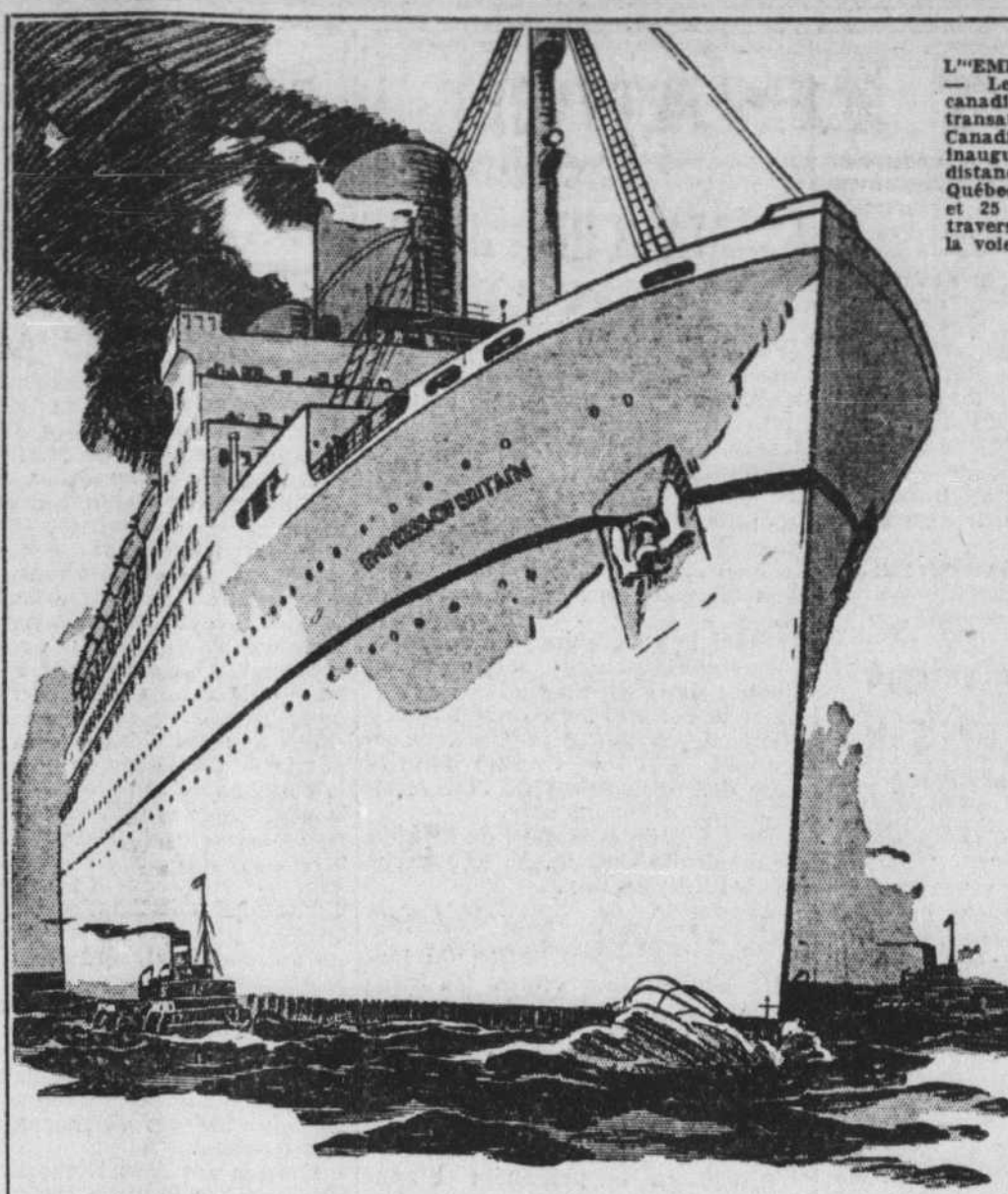
Pour toute information, s'adresser à M. Lucien Girard, Clairval 3325.

La réunion du Parc Connaught

Les courses disputées hier à la piste d'Ottawa ont donné les résultats suivants:

Première course, 5 furlongs. — 1. Argien 113, J. Jones 85.80, 5.15, 3.40; 2. White Basket, 107, Cleary, 84.4, 4.65; 3. Topic A 112, Feeney, 83.25; Temps, 1.65 1-5. River Lee, Deserve, Carrots, Tumble Home ont aussi couru.
Deuxième course, 6 furlongs. — 1. o-Candy Man 104, T. Wilson, 84.80, 8.35; 2. Pandorus 118, Gordon, 85.95, 5.45; 3. Humberside 112, Dainty 86. Temps 1.18 2-5. Oak Leaf, Nipigon, Irish Sphere, Capit, o-Tuathal, Peace Rock, Fair Fortune, Brevet ont aussi couru.
o-Champ.
Troisième course, 5 furlongs 1-2. — 1. Darkini 108, McGinnis, 81.1, 7.0, 7.40; 2. Rose Omar, 102, L. Wilson 82.80, 10.90; 3. Stern Chasey 106, L. Claver, 84.75. Temps 1.10. Zaidee, Captains Girl, Dick Weidel, Silver Wave, Wingo ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs. — 1. Flashing Gem, 113, Bentley, 82.6, 10.50, 8.30; 2. Brother Johnson, 115, Drake 85.30, 5.15; 3. Kinsman 110, Cleverly, 84.4, Temps 1.17 4-5. Dumine, Donaban, Sir Stanley, Tickle Toes, Grifall, Imagry, o-Oscar o-Francis Brown ont aussi couru.



L'EMPERESS OF BRITAIN
Le "lanceur de défi" canadien de la flotte transatlantique du Pacifique Canadien, lors de son voyage inaugural, a franchi la distance de Cherbourg à Québec en 3 jours, 5 heures et 25 minutes — record de traversée transatlantique par la voie courte du St-Laurent.

Le RECORD PARLE PAR LUI-MÊME

Le nouveau record établi par L'Empress of Britain ajoute encore un chapitre à l'histoire de la suprématie maritime britannique et constitue pour le Canada un exploit dont il peut à bon droit s'enorgueillir.

La popularité suprême des cigarettes Turret auprès des Canadiens est aussi un fier record qui s'est maintenu depuis qu'il a été établi.

Après tout, rien ne peut remplacer un bon tabac, cultivé et mûri dans le champ, sous les rayons solaires, sans aucune influence artificielle et avec toute sa qualité naturelle.

Douces et Odorantes
CIGARETTES
Turret

Manufacturées par
Imperial Tobacco Company
of Canada, Limited



20 pour 25¢

o-champ. Cinquième course, 1 mille 1-16. — 1. Elizabeth 103, R. Cooper, 89.55, 5.375; 2. Manager Evers 107, T. Wilson, 81.0, 5.85; 3. Granite Dust 107, Mitchell 85.05. Temps 1.15. Sanction, West Point, Little Hattie, Barber John, Lawless ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille 70 verges. — 1. Torrito 107, L. Claver, 82.25, 11.35, 5.60; 2. Phil Foto 107, Cleverly, 85.10, 3.25; 3. Collington 107, Dainty 83.45. Temps 1.51 2-5. Nine Sixty, Miss Mae, Piloter, Fair Legion, Kaulana, Charge On ont aussi couru.

Septième course, 1 mille 70 verges. — 1. Coquina 105, Laucher, 84.4, 5.75, 3.50; 2. Woolrac 112, Simpson, 82.90, 2.80; 3. Highland Chief 112, Mitchell 83.10. Temps 1.51 2-5. Forest Love, Last Cent, Sinola, Retainer, Strong Tackle ont aussi couru.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Newark	30	22	577
Montréal	27	23	540
Baltimore	30	26	536
Rochester	26	23	531
Toronto	25	26	491
Buffalo	26	27	481
Jersey City	27	30	474
Reading	19	32	373

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
Philadelphia	36	11	761
Washington	31	17	646
New-York	25	20	556
Cleveland	25	22	532
Chicago	18	27	391
St-Louis	16	26	381
Boston	17	29	370
Detroit	19	23	363

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
St-Louis			

Les loteries des hôpitaux

Le sénateur George Foster proposera le renvoi à six mois du bill Barnard — Les rentes viagères — Pour la paix internationale

Ottawa, 10. — A la séance du Sénat, hier, le comité spécial chargé d'examiner le bill du sénateur Barnard relatif aux loteries des hôpitaux présente son rapport et le bill est inscrit en tête de l'ordre du jour pour aujourd'hui. Sir Georges Foster donne avis qu'il proposera le renvoi à six mois.

Le sénateur Robertson apprend au sénateur Hughes qu'il ne sait rien de l'enquête qui se ferait au sujet de la contrebande des boissons entre Saint-Pierre et Québec.

Le Sénat adopte la loi de finance provisoire, qui recevra la sanction royale aujourd'hui.

A propos du projet de loi relatif aux rentes viagères de l'Etat, le sénateur Lewis s'oppose à la réduction du maximum de la rente de \$5,000 à \$1,200. Il affirme qu'on n'a pas eu connaissance d'abus à cause du maximum de \$5,000.

Le sénateur Robertson dit que le service des rentes ne se suffit pas. Il rapporte 4 p. 100 aux rentiers, mais il coûte 4.51 p. 100. Il pense qu'en réduisant le maximum on pourra éviter de relever les taux. Il note que \$4.60 p. 100 des rentes sont pour moins de \$1,200. Depuis janvier, on n'a pas fait de réclamation, tandis qu'on avait dépensé \$25,000 de ce chef, l'an dernier.

Le sénateur Dandurand dit que le pays est disposé à consentir des sacrifices pour que les ouvriers aient une rente.

Le sénateur Lemieux croit que la proposition nuira au régime. Il mentionne l'abaissement du pouvoir d'achat du dollar. Il ne pense pas que les frais d'administration soient réellement le motif de la réduction du maximum. Mais il croit que les compagnies d'assurance l'ont demandée. Il est possible que les banques demandent ensuite à l'Etat d'abolir sa banque d'épargne.

Le sénateur Murdoch appuie le bill. Il dit que les chefs de trains touchent des traitements énormes. Le sénateur Bégué appuie le projet de loi, car le maximum élevé de la rente permet à des salariés d'échapper à leurs créanciers en cas de faillite.

On réduit le maximum simplement

pour se conformer à la fin qu'on voulait donner aux rentes.

Le bill est adopté. Le sénateur Robertson présente la résolution tendant à l'adoption de l'acte général pour le règlement pacifique des conflits internationaux, qu'a adoptée la Chambre des communes. L'acte en question fera beaucoup pour préserver la paix. Le sénateur Dandurand appuie la résolution de tout cœur et il fait l'historique des efforts tentés par la Société des Nations pour assurer la paix. Sir Georges Foster explique qu'en 1924, l'Angleterre n'a pas accepté le Protocole, parce que, les Etats-Unis n'y adhèrent pas, le fardeau aurait été trop lourd pour elle. La résolution est adoptée.

Le Sénat siégera de nouveau aujourd'hui, à trois heures.

Le jardin botanique

LE R. F. MARIE-VICTORIN SOUMET SON PROJET — LE COMITÉ EXECUTIF L'APPROUVE — LES TRAVAUX COMMENCERONT AUSSITOT QUE POSSIBLE AU PARC DE MAISONNEUVE

Le R. F. Marie-Victorin, qui avait été chargé par le maire Houde de préparer les plans d'un jardin botanique pour le parc de Maisonneuve, a soumis son projet au maire et au comité exécutif, hier après-midi, à 3 heures. La conférence avait été convoquée par M. Honoré Parent, directeur des services municipaux.

Le comité exécutif a approuvé entièrement le projet du R. F. Marie-Victorin et il a annoncé que le jardin botanique sera situé au parc de Maisonneuve. M. Allan Bray, président du comité, a annoncé que les travaux commenceront aussitôt que possible. Il a déclaré aussi que sur le \$50,000 à voter par referendum, pour le parc de Maisonneuve, une grande partie sera dépensée pour le jardin botanique.

Record de Lebrun et Doret

Marignane, France, 10. — Les aviateurs français Lebrun et Doret ont atterri ici à trois heures du matin, après avoir été dans les airs 7 heures et 13 minutes et après avoir parcouru plus de 6,500 milles, brisant ainsi le record mondial du vol à circuit fermé. Ils ont brisé le record hier après-midi, mais ils ont continué. Le record précédent, 5,564 1-10 avait été établi par les Français Paillard et Bemoz. En kilomètres, le nouveau record est de 10,500 contre celui de Paillard et Bemoz 8,950.

Le congrès de l'A. C. J. C.

Programme de la réunion générale des 20, 21 et 22 juin à Québec

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française invite ses nombreux amis et tous ses membres à son quinzième congrès national, qui aura lieu à Québec les 20, 21 et 22 juin prochain.

Son Eminence le cardinal Rouleau, de si regrettée mémoire, avait accordé son très distingué patronage à ces importantes assises de l'A.C.J.C., où le projet d'orientation nouvelle sera discuté et adopté.

Voici le programme du congrès: Les congressistes arriveront à Québec dans l'après-midi du samedi et le congrès sera ouvert officiellement par une grande séance solennelle qui se tiendra dans la salle des promotions de l'Université Laval, à 8 h. du soir.

Discours du président de l'Union régionale de Québec, M. le docteur Louis-Philippe Roy.

Allocution de Son Honneur le maire de Québec.

Allocution et attribution du trophée pour la lutte contre les infiltrations étrangères. M. Joseph Dandurand, président général de l'Association et professeur à l'Ecole supérieure du Plateau.

Exposé du programme nouveau de l'A.C.J.C., M. Rodolphe Godin, avocat, vice-président général.

Allocution du président d'honneur.

Le dimanche avant-midi, à 10 h., messe pontificale.

Dans l'après-midi, visite de la ville et de ses principaux sites.

A 4 h., séance d'étude, où se fera l'adoption des changements de constitutions.

Le dimanche soir, séance publique, sous la présidence d'honneur de l'honorable premier ministre de la province, M. L.-A. Taschereau. Monsieur le président général de l'A.C.J.C. sera le président actif de cette soirée.

A cette séance plusieurs travaux seront présentés, qui traitent des différentes jeunesse de notre pays.

La Jeunesse ouvrière: M. Edmond Côté, ingénieur mécanicien.

La Jeunesse rurale: M. Paul Boucher, secrétaire de l'U.C.C.

La Jeunesse collégiale: M. Paul Dandurand, étudiant au collège Jean-de-Brébeuf.

La Jeunesse universitaire: M. Paul Leblanc, étudiant en droit, 2ème vice-président général.

La Jeunesse professionnelle: M. le docteur Louis-Philippe Roy.

La Jeunesse primaire: M. Maurice Cusson, avocat, secrétaire général.

La Jeunesse indépendante: M. Adolphe Famelart, marchand.

Le R. P. Joseph Paré, S.J., aumônier général, résumera ces travaux.

MM. Camille Fournier, président de l'A.C.J.C. manitobaine, et Raymond Leblanc, délégués du cercle Acadie de la Nouvelle-Ecosse, apporteront les saluts de leur région aux acadiens en congrès.

La séance se terminera par l'allocution du président d'honneur. Le lundi, tous les congressistes assisteront à une messe aux intentions des membres défunts.

Après le déjeuner, séance du conseil fédéral sous la présidence de M. Joseph Dandurand, président général.

Les rapports du trésorier et du secrétaire seront lus par MM. Joseph de Ambrosio, trésorier général, et Maurice Cusson, avocat, secrétaire général.

Les vœux du congrès seront émis, et M. Albert Collette exposera le sujet d'étude pour l'année suivante: "Le communisme à la lumière des écrivains de Léon XIII et de Pie XI".

Comme dernier item au programme du congrès, l'Union régionale de Québec a organisé une magnifique excursion à l'île d'Orléans, avec dîner champêtre. Un voyage d'une quarantaine de milles pour deux dollars.

Le Comité central de l'A.C.J.C. organise un train-excursion qui laissera Montréal à une heure de l'après-midi du samedi, 20 juin.

Le prix du billet aller et retour est très bas, seulement six dollars et quarante sous; ce prix nous permet de compter sur le plus grand nombre de voyageurs possibles.

Le voyage se fera par la rive sud, et le billet est bon jusqu'à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Pour toute information s'adresser au Secrétaire général de l'A.C.J.C., 60, rue Saint-Jacques ouest, bureau 701, Tél. Harbour 6383.

La télévision

Washington, 10. — La Commission fédérale de la radio a donné permis à la Victor et à la Radio Corporation pour expérimenter dans les longueurs d'ondes de 6 mètres pour la télévision. La longueur d'ondes de six mètres équivaut à 50,000 kilocycles, soit un courant électrique de 50,000,000 de cycles, et 100,000,000 d'alternances.

Le juge en chef de la Nouvelle-Ecosse

Ottawa, 10. — Le juge J. A. Chisholm, de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, est nommé juge en chef de cette province, pour succéder à feu le juge Harris.

Club ouvrier St-Jacques

Le Club ouvrier St-Jacques Inc. tiendra son assemblée régulière au 1921 rue Wolfe, le 12 juin, à 8 heures p.m.

M. G. Guèvremont donnera une conférence: "De Londres à Moscou".

M. D.-A. Whittaker

Toronto, 1 (S.P.C.). — M. D.-A. Whittaker, de Montréal, vice-président de la compagnie Sherwin-Williams, a été élu hier doyen et président du Canadian Credit Institute pour succéder à M. W.-H. Sterne, de la maison Beatty Brothers, d'Edmonton.

Le meuble canadien

L'utilisation de nos bois — Les travaux d'ébénisterie et de menuiserie exposés à l'Ecole technique — Les leçons du professeur Gauvreau

L'ancien préjugé que nos bois de la province de Québec ne permettent pas de fabriquer de beaux meubles tombe de lui-même lorsqu'on visite l'exposition des travaux de fin d'année des élèves de l'Ecole Technique de Montréal et principalement lorsqu'on s'arrête aux travaux de menuiserie et d'ébénisterie. Les journalistes furent invités hier après-midi à faire, en compagnie de M. Alphonse Bélanger, principal de l'Ecole Technique, et de M. Jean-Marie Gauvreau, diplômé de l'Ecole Boule de Paris et professeur d'ébénisterie à l'Ecole technique depuis une année seulement, une visite anticipée de cette exposition qui s'ouvrira ce soir au public en même temps qu'aura lieu la collation solennelle des prix sous la présidence d'honneur de M. Adolphe Godin, ministre de l'Agriculture à Québec. MM. Augustin Frigon, directeur de l'Enseignement Technique dans la province de Québec, ainsi que M. le principal et les autres professeurs assisteront à la cérémonie.

Toute l'exposition présente un intérêt considérable, depuis la modélerie de bois destinée au coulage d'articles en fonte, jusqu'aux travaux exécutés entièrement à la main, aux objets de mécanique et aux meubles.

L'Ecole des Arts Domestiques de Québec, s'est jointe à l'Ecole Technique de Montréal pour l'exécution des meubles exécutés d'après les dessins de M. Jean-Marie Gauvreau, qui, il est facile de le constater, a donné au département de la menuiserie et de l'ébénisterie une impulsion marquée au cours de l'année de son professorat depuis son retour d'Europe.

L'Ecole de Québec, laquelle est sous la direction de M. O.-A. Bériaud, a donc fourni les tapis, tissus et tentures qui recouvrent les planchers et les sièges et dossiers des meubles.

L'ensemble comprend trois fauteuils faits d'ébène avec frises de noyer noir, une étagère à livres avec pupitre des mêmes bois, un vaste panneau en merisier ondulé, une triple table faite de plaine ondulée avec frise de cerisier, de noyer tendre et d'ébène piqué, une quadruple table dont les parties sont aussi faites de cerisier, de plaine, de noyer tendre et d'ébène piqué, une autre petite table à journaux qui est une réplique en noyer canadien d'un petit meuble style Louis XVI des Arts Décoratifs de Paris, d'une exécution parfaite.

Le panneau de surface de cette dernière petite table est fait d'une lame de bois découpée horizontalement à la naissance d'un double tronc de noyer noir. Cette table présente un magnifique coup d'oeil et, à elle seule, donne une haute idée des travaux qu'on peut exécuter à l'Ecole Technique.

La chambre d'enfant, dont tous les meubles sont exécutés en érable ondulé ou piqué, présente aussi un grand intérêt. La couchette d'érable plaqué fera rêver bien des mères. Les panneaux du bas sont pleins, mais ceux du haut sont à jour agrémentés de jolis dessins. Ce dernier ensemble comprend en plus des meubles en miniature: chaises, commode, table quadrangulaire avec jouets pour les tout-petits, etc.

Au cours de la visite, M. Gauvreau nous déclarait qu'il y a au Canada un capital de \$36,000,000 investi dans la fabrication du meuble dans laquelle 11,000 hommes sont employés. Ces seuls chiffres démontrent bien qu'il nous faut des compétences, dit-il. Presque tous les postes élevés dans ce domaine sont occupés par des étrangers; le fait est incontestable.

Dans la province de Québec, reprenait-il, la plupart de nos beaux meubles, dits meubles de luxe, nous viennent de l'Ontario ou des Etats-Unis et sont fabriqués très souvent avec des essences étrangères. C'est pour répondre à ce besoin, dit-il, que la section d'ébénisterie de l'Ecole Technique de Montréal a été réorganisée et, sans doute bientôt toutes les écoles de la province embolteront le pas sous l'impulsion active de M. Augustin Frigon.

Questionné au sujet de l'utilisation de nos bois, M. Gauvreau nous répondait que lorsque M. Bélanger lui proposa d'aller étudier à l'Ecole Boule, il lui dit ceci: "Faites de votre programme d'action, l'utilisation de nos bois canadiens dans la fabrication de nos meubles". Son vif désir que nous n'ayons cessé de faire notre tâche, nous voulons, coûte que coûte le réaliser ici malgré toutes les difficultés techniques qui se présentent à nous.

Nous espérons donc, dit en quittant M. Gauvreau, qu'on nous donnera les moyens de faire valoir nos essences riches et variées et leur faire donner tous les rendements dont l'art et la technique sont capables.

M. Doumer démissionne au Sénat français

Paris, 10. — M. Paul Doumer a démissionné comme président du Sénat français et comme sénateur de la Corse.

Chez les conservateurs

Me Aldéric Blain, député de Dorion et M. Jean-Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes à la législature, adresseront la parole ce soir, à l'assemblée des jeunes conservateurs de Mercier, salle Corbelle, rue Mont-Royal, près Marquette.

Une délégation de jeunes conservateurs de Dorion-St-Denis accompagnera M. Blain.

Les mandats

Genève, 10 (S.P.A.). — La commission des mandats de la Société des Nations commence sa session de juin.

Elle étudiera les affaires de Palestine lundi prochain.

Chez DUPUIS

Rues Ste-Catherine — Demontigny — St-André — St-Christophe — Plateau 5151

A TOUTE HEURE DU JOUR

Le matin

Portez un ensemble de soie ou de tricot selon qu'il fait frais ou déjà chaud... C'est une toilette qui convient également bien pour le bureau ou les courses du matin. Depuis 6.95, 19.95 jusqu'à 35.00

L'après-midi

Les robes de Celanese, de rajah ou de broadcloth mercerisé sont d'un blanc mat ou de teintes pastel. La plupart sans manches.

3.95 à 7.95

Au golf

Ne manquez pas d'apporter une jaquette légère pour accompagner votre robe de "golf"... vous n'aurez pas à craindre le déclin du soleil... En noir ou autres nuances.

5.95 à 9.95

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire A.-J. Dugui, r.-p. et dir.-gér. Albert Dupuis, président Armand Dupuis, sec.-trés.

La musique

A l'Union Musicale de Sherbrooke

Il faut rendre hommage une fois de plus à l'Union Musicale de Sherbrooke dont l'inlassable labeur a su créer dans cette ville un foyer musical qui n'a pas beaucoup d'équivalents au Canada.

Fondée il y a 10 ans et composée uniquement d'amateurs, fonctionnaires ou employés dans la ville, elle est devenue un facteur important de vie musicale, déployant une activité éducative et de vulgarisation digne de tous les éloges.

Depuis sa fondation en 1921 l'Union Musicale de Sherbrooke a inscrit à ses programmes et fait représenter Faust en 1922, le Roi d'Ys en 1924, Mireille en 1926, Roméo et Juliette en 1927, Mignon en 1928, Le Comte de Luxembourg en 1929, la Dernière Valse en 1930, et Carmen vient d'être joué pour 1931 deux fois de suite, les 1 et 2 juin, tout comme les autres ouvrages, au théâtre de Sa Majesté avec un très beau succès, sous la baguette directrice de M. Charles Delvenne.

C'est que son président, M. Léonidas Bachand, qui est depuis plusieurs années investi de la confiance de la société, sait admirablement choisir, organiser ces représentations et leur donner une atmosphère de sympathie touchante.

Se fondant dès le début sur l'enseignement du solfège, cours gratuits, musique d'ensemble, oratorios, concerts éducatifs, M. Bachand a certainement éveillé l'émulation la plus heureuse, permettant ainsi à l'élite de sa ville de lutter contre l'envahissement de produits américains plus ou moins vulgaires.

En confiant la direction artistique de son oeuvre à M. Charles Delvenne, un chef de carrière qui a fait magistralement ses preuves les années précédentes, comme cette fois-ci dans Carmen et en parcourant la longue liste des oeuvres exécutées, on reste frappé par la fonction vraiment sociale et éducatrice de l'Union Musicale de Sherbrooke puis qu'elle s'intitule Ecole et qu'elle fait école en s'adressant à tous, recherchant, appelant à elle tous les talents pour leur enseigner un peu de beau.

C'est son directeur artistique, M. Charles Delvenne, qui a dirigé les répétitions et conduit au succès le chef-d'oeuvre de Bizet. On a pu juger là ce que peuvent obtenir par le travail, avec un animateur de cette qualité, orchestre et chœurs joints aux brillants titulaires des principaux rôles: Madame J. Dupuis-Bachand en "Carmen"; Mlle M. P. Robitaille, "Micaëla"; monsieur J.-Louis LaBue, en "Don José" et le Dr J.-L. Charpentier, dans "Escamillo", tous si connus, aimés et applaudis chaque année au théâtre de Sherbrooke.

Ce qui apparaît le plus nettement dans l'entreprise, c'est que la fré-

MOINS DE TEMPS

entre MONTREAL et TORONTO et CHICAGO

VIA PACIFIQUE CANADIEN

Départ, Montréal.....3.00 p.m. (H. de l'E.)
Arrivée, Toronto.....9.15 p.m. (H. de l'E.)
Arrivée, Chicago.....8.15 a.m. (H.C.)

AU RETOUR
Départ, Toronto.....3.30 p.m. (H. de l'E.)
Arrivée, Ottawa.....9.15 p.m. (H. de l'E.)
Arrivée, Montréal.....9.45 p.m. (H. de l'E.)

Le PACIFIQUE CANADIEN

question à un titre quelconque, la participation personnelle aux répétitions, aux exécutions, développement puissamment le sens et le goût de la bonne musique parmi la jeunesse; et l'on pourrait citer de nombreux exemples d'artistes parvenus au summum de la célébrité après avoir commencé pendant des mois et des années dans de si excellents groupements artistiques, attachés à la propagation de l'art français.

SALVATOR ISSAUREL.

Les signaux lumineux

L'administration municipale a l'intention de développer les systèmes de signalisation lumineuse dans la pratique.



Croisières DE VACANCES

Voyages de REPOS

TONIFIANTS

INSTRUCTIFS

Attentions particulières aux nouveaux mariés

Une aubaine ANTICOSTI et le SAGUENAY du 3 au 7 juillet

A bord du "New-Northland"
Cabines à deux extérieures, tous frais compris \$50
Avec couchettes \$55
Avec couchettes et bain \$60

GOLFE ST-LAURENT

Gaspé, îles du Prince-Edouard, de la Madeleine, Terre-Neuve, Côte Nord, le Saguenay.
Du 23 juin au 3 juillet.
NOUVEAUX PRIX

De Montréal \$100
De Québec \$92

GASPE-TERRENEUVE

Le Saguenay en route — Départs de Montréal et Québec
8 juillet et 5 août

9 jours — de Montréal \$115
— de Québec \$100

Comme ci-dessus, la Côte du Labrador en plus — Départs de Montréal et Québec

22 juillet et 19 août
12 jours — de Montréal \$135
— de Québec \$100

TERRENEUVE

Escale à l'île du Prince-Edouard — De Montréal, départs tous les 15 jours

12 jours \$100
De New-York et retour; escale à Halifax. Départs tous les samedis

12 jours \$130
De Montréal retour à N.-Y. ou de N.-Y. à Montréal, escale à l'île du Prince-Edouard et Halifax

10 jours \$115
De Montréal et Québec, escale à l'île du Prince-Edouard, départs tous les 15 jours

12 jours — de Montréal \$85
— de Québec \$75

CHOIX DE VOYAGES en Europe...

Demandez notre brochure de 28 pages, gratuite, contenant toute une variété d'itinéraires.

Pour tous renseignements, inscription, prospectus, adressez

LE DEVOIR — Service des Voyages

430, Notre-Dame Est — Tél. HArbour 1241 — Montréal

Chèques de voyages, assurances bagage et accidents, obtention de passeports.